

Sommaire	A noter	P. 10-12-13-14-15A	Mots croisés	P. 24B
	Avis publics	P. 14-15A	Nécrologie	P. 26-27B
	Horaire	P. 11-12-17-18B	Mot-mystère	P. 16B
	Carnet professionnel	P. 26-27B	Place aux lecteurs	P. 4
	Répertoire	P. 23B	Sons et lumières	P. 19-20B
	Vestiaire à l'autre	P. 5B	Petites annonces	P. 21-22-23-24-B

16/03/84 **Mini-Loto**
 \$50,000.00 **502581** Valideuse 6/36 et 6/49
Dépanneur Chez Claude
 61 Témiscouata, Rivière-du-Loup
 862-0471

POLICE EN ALERTE



PAR: ROLLAND MARQUIS

VOLS...Nos voleurs ne perdent pas de temps et surtout sont très actifs. Au cours de la dernière semaine, ces derniers ont été très occupés, car plusieurs vols ont été rapportés à la police, et si l'on se vie aux apparences, nous serions portés à croire que les voleurs sont devenus PIEUX. En effet, j'avais oublié de vous dire que même sur le stationnement de l'église, il ne fallait rien laisser à la vue dans votre automobile. Nos voleurs ont attendu l'heure de la messe, pour visiter trois automobiles, et s'emparer de ce dont ils avaient besoin. Au cours de la dernière semaine, trois autos furent visitées pendant la messe; alors les amis, verrouillez bien vos portières et ne laissez rien à la vue. En une autre occasion, le voleur s'est introduit à l'intérieur de l'auto, et s'est emparé d'une jolie paire de gants et y a laissé d'autres gants un peu moins de qualité. Une échange quoi! Au sujet de l'effraction commise à la résidence d'un loupvervois et rapportée dans notre édition de la semaine dernière, précisons que les intrus n'ont pas volé d'objets mais seulement brisé à l'intérieur.

MÉFAITS...Les malfaiteurs ne sont pas en chômage, croyez-moi. Encore la semaine dernière, trois plaintes sont entrées au poste de police. Dans un premier cas, il s'agit d'une peinture d'automobile qui fut endommagée sur tout un côté. En une autre occasion, on s'amuse à tirer des balles de neige et BANG! une vitre de résidence est cassée, fort heureusement, le propriétaire n'était absent que pour quelques minutes, alors le tout fut réparé rapidement. Dans un dernier temps, un automobiliste a eu la surprise de sa vie, lorsque, après sa soirée, il a repris son auto dans un aire de stationnement et qu'il a constaté que ses phares avant avaient été cassés, les deux à part ça, plus rien pour s'éclairer à deux heures du matin.

ACCIDENTS...Lors de la dernière semaine, le nombre d'accidents s'est accru considérablement. En effet, la police a eu à faire rapport dans un grand total de vingt-six (26) accidents. De ce nombre, il y en a 24 qui n'ont causé que des dommages matériels, mais les deux autres ont occasionné deux transports à l'hôpital par ambulance. Un peu plus de prudence en ce temps-ci de l'année, car le jour la neige a tendance à fondre puis lorsque le soleil est couché, il se forme une petite couche de glace. Prudence...J'aimerais ici porter à votre attention un coin de rue en ville qui est devenu fort dangereux, en effet, il s'agit du coin des rues Fraser-Du Domaine et de la Côte St-Jacques. Certains automobilistes sont portés à glisser l'ARRET obligatoire (STOP) qu'il y a au coin de la rue Du Domaine et pour d'autres, il semble qu'en laissant la Côte St-Jacques en montant pour prendre Du Domaine tout est permis, alors les amis, n'oubliez pas que pour celui qui circule rue Fraser en direction EST, il n'y a aucun arrêt obligatoire. Plusieurs accidents sont arrivés au coin de ces rues depuis quelque temps.

DÉLIT DE FUITE...La police a les bras longs et surtout un sens d'observation très développé. En effet, la semaine passée, un triste individu s'est permis de faire un délit de fuite sur une rue de la ville et par la suite, il est allé abandonner son automobile sur un terrain de stationnement public plus loin. Le type a fait venir un copain pour se faire reconduire à son domicile afin d'y prendre un autre véhicule qu'il y avait dans sa cour. Le HIC dans tout cela, c'est que le Municipal e eu connaissance de tout cela et en surveillant tous ces agissements, a demandé l'assistance de la Sûreté du Québec, car nos individus se dirigeaient à l'extérieur de la ville. Quelques minutes plus tard, le véhicule fut intercepté et le passager était bien l'homme recherché par la Police pour le délit de fuite. Alors accusation pour délit de fuite en plus, il y a eu test d'ivresse avec un résultat positif. Comme on le dit si bien en jargon populaire: il va être bien...

BONNE SEMAINE À TOUS!

Presbytère de St-Hubert:

Le Ministère veut le classer monument historique

par Christian Pelletier.

Le Ministre des Affaires culturelles a fait connaître au Conseil de Fabrique de St-Hubert, dans une lettre datée du 6 mars dernier, son avis d'intention de classement du presbytère comme monument historique.

lée par le Conseil de Fabrique en date du 14 janvier 1984 est ainsi rejetée. Le Conseil de Fabrique avait alors sollicité un permis de démolition du presbytère.

Motifs
 Dans sa lettre, le Ministre rappelle que le presbytère a été utilisé comme première chapelle de la paroisse de St-Hubert durant quatre

(4) ans, soit de 1875 à 1879. Il précise qu'à ce titre, le presbytère constitue un rappel historique important de la naissance des villages de l'époque".

M. Réal Soucy, agent culturel au bureau de Rimouski du ministère des Affaires culturelles, ajoute de son côté qu'il n'y a aucune faiblesse au niveau de la structure du presbytère.

été faite à toute épreuve et le bâtiment paraît en pleine forme. Quant aux déficiences constatées au niveau du solage, elles sont facilement réparables".

Délai d'un (1) an

En émettant son avis d'intention de classement du presbytère de St-Hubert comme monument historique, le Ministre des Affaires culturelles dispose d'un délai d'un (1) an pour effectivement autoriser le classement du presbytère. Si le classement n'a pas été autorisé lorsque ce délai sera écoulé, le Ministre peut renouveler son avis d'intention. Toutefois, si le classement a été autorisé, il sera rétroac-

tif à la date du 6 mars 1984.

Rappelons que le classement d'un bâtiment historique entraîne la participation financière de l'Etat pour la conservation de ce bâtiment.

Il nous a pour le moment, été impossible d'obtenir des commentaires de la part des marguilliers puis de la réunion du Conseil de Fabrique pour étudier la réponse du Ministre n'était prévue que pour le 16 mars.

COMMÉRAGES

Pauvres piétons!!! Les deux pieds dans la "slush" ils sont obligés de longer le fond du trottoir pour s'éloigner de la rue et des véhicules qui les arrosent copieusement trop souvent. Un peu de civisme et de compassion est demandé à ceux qui sont confortablement assis dans leur voiture.

La semaine dernière a été marquée par des tempêtes de neige. Après une première tempête dimanche dans certains coins de la région et qui devait se poursuivre dans la nuit de dimanche à lundi une autre a eu lieu mercredi. C'est donc dire qu'à certains endroits, il n'y a pas eu d'écoles parce que pas de transport scolaire et des employés de bureaux ont été appelés à rentrer à la maison plus tôt. Mais attention pas de fausse joie car à peine rendus à la maison plusieurs ont dû sortir la pelle et vive le travail manuel.

C'est tout un hommage qui a été rendu à René Gendron de CION-FM comme étant l'un des piliers qui a supporté la radio communautaire FM depuis ses débuts. Les applaudissements des employés et des membres de la corporation n'ont pas tardé à la conférence du 15 mars dernier. Ne pas oublier Hélène Beau-lieu qui a ses fans.

Le colloque Eco-santé promet d'être très intéressant les 6-7-8 avril prochains. Depuis longtemps le CEPT (comité d'étude sur les produits toxiques) parle des dangers des produits chimiques toxiques, l'organisation a travaillé très fort et avec ce colloque pense qu'il s'agit du moyen à privilégier pour sensibiliser et informer les gens adéquatement.

Un sujet délicat et encore tabou pour quelques-uns (unes) les travailleuses au foyer. Doit-on les rémunérer, à quels avantages ont-elles droit? L'importance de reconnaître ce travail. Voilà à quel dossier chaud les membres de l'AFEAS (association féminine d'éducation et d'action sociale) s'attaque. Le 17 avril, si vous le désirez vous pourrez en parler à la Polyvalente Saint-Pierre à Rivière-du-Loup puisque c'est à cet endroit qu'aura lieu ce colloque.

Le congrès à la chefferie du parti libéral au fédéral a réveillé le goût de la politique chez les gens. Tout au long de la semaine des noms sortaient comme représentants de tel ou tel parti dans la région. Même si le temps des assemblées de cuisine ou des chicanes dans les familles à cause de la politique ne sont plus aussi présents, la politique fait encore jaser et alimente les conversations.

Résultats

Prochain **GROS LOT** 412 000,00\$

10 14 19 24 28 31 15

6/6	0	207 862,00 \$
5/6	2	82 388,50 \$
5/6	101	978,40 \$
4/6	7 388	70,30 \$

MISE-TOT 5 8 20 23 445 112,30 \$

Provincial. 4173221 500 000\$

173221	50 000\$	3221	100\$
73221	1000\$	221	25\$
		21	10\$

La Quotidienne

3 324 911 989 133 536 393

4 8899 3716 4516 8841 2653 7397

Lotto Prochain **GROS LOT** 1 000 000,00\$

6 26 28 36 37 48

6/6	1	1 154 208,20 \$
5/6	2	375 379,80 \$
5/6	206	2 179,80 \$
4/6	11 838	99,20 \$
3/6	218 348	10,00 \$

12 648 228,00 \$

Ces résultats de Loto Québec sont une gracieuseté de vos marchands

Centre Commercial Rivière-du-Loup
 298 boulevard Thénault Rivière-du-Loup
 Quand le magasin à Rivière-du-Loup, le commence toujours par le Centre commercial.

Coopérants

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie
 Les Coopérants compagnie d'assurance générale

232, Le Boisé
 Rivière-du-Loup
 G5R 3Y4
 Bur./Res.: 862 9220

Nicole Morin
 Représentante

IMPRIMERIE témis

Service complet d'imprimerie

123A Témiscouata
 Rivière-du-Loup
 862-1178

SPECIALITÉ ESTAMPES DE CAOUTCHOUC

Service 24 heures

FERNAND LÉVESQUE prop.

Semaine de la Santé vertébrale

Du 25 au 31 mars, ce sera la semaine de la Santé vertébrale et le thème pour l'édition 1984 est: Moi, ma colonne vertébrale, j'en prends soin, un bien irremplaçable.

Le président d'honneur est Yvon Deschamps qui invite les gens à avoir leur visite annuelle chez le chiropraticien, le dans la région, des chiropraticiens vont offrir des examens gratuits pour quelques jours mais les dates restent à fixer.

(Photo Marc Aprili)

L'Age d'or remercie le Club Lions



Un aperçu des nombreux bénévoles de l'Age d'Or comme du club Lions ayant travaillé à ériger le local de la rue Frontenac.



Quelques uns des membres Lions remerciés par le Club de l'Age d'Or de Rivière-du-Loup pour avoir soutenu et réalisé la construction d'un local propre à l'Age d'Or il y a deux ans. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Paulo Ouellet, Denis St-Pierre, Lina Potvin en remplacement de son mari Jean-Camille, Denis Rioux, Réjean Massé et Marcel Bélanger.

Le Club Léo Rivière-du-Loup se porte bien

(L.C.) Le Club Léo parrainé par le Club Lions de Rivière-du-Loup se porte très bien. A date 24 membres font partie de ce mouvement qui s'occupe d'aider les moins favorisés (es) chez les jeunes.

précisait l'aviseur Léo, M. Camilien Thériault. Ainsi, le groupe a eu une dernière initiation le 9 mars dernier à laquelle 6 nouveaux membres ont été reçus. Dans les activités du Club, on signale Les Grands explorateurs, une pièce de théâtre en

1982. Ce club créé en mai 81 réunit les jeunes de 14 à 20 ans et ils se rencontrent à tous les 15 jours. Déjà, plusieurs conférenciers-invités ont été reçus sur des sujets touchant de près la jeunesse tels la drogue (prévention), la formation sociale, etc.

Le Gouvernement du Québec en collaboration avec le député de Kamouraska-Témiscouata, monsieur Léonard Lévesque, sont heureux d'annoncer que 3 entreprises du comté pourront bénéficier du Programme de retour au travail (PRET) qui vise à aider les personnes qui ont des difficultés à s'intégrer au marché du travail à se trouver un emploi permanent. Il s'agit d'un programme de subvention à l'intention des entreprises qui offrent des emplois permanents qui s'ajoutent aux emplois existants.

Scierie Mont-Carmel Inc. recevra 15,795\$, retour au travail de 2 personnes pour 52 semaines. Description du projet: Un chauffeur de machinerie lourde et un opérateur de machine dans une scierie. Responsable du projet: Jean-Louis Pelletier de Squatec.

Caron & Fils (Meubles) Inc. de La Pocatière recevra 8,500\$, retour au travail de 1 personne pour 52 semaines. Description du projet: Un responsable des achats pour une usine de fabrication de meubles. Responsable du projet: Michel Caron.

De l'aide pour le service Oui j'écoute

Le Club des pionniers du téléphone de Rivière-du-Loup a remis les profits de la vente d'un livre de recettes (fait par des confrères et consœurs du Québec) à la Maison des Femmes du Grand-Portage pour son service Oui, j'écoute. La somme remise est de l'ordre de 295\$. De gauche à droite, on reconnaît sur la photo, Paul Bossé, directeur administratif, Doris Dionne, représentante des membres à vie, Monique Rioux, vice-présidente, Diane Dumas, présidente ex-officio, Danielle Demers, représentante de la Maison des Femmes du Grand-Portage, Paul Proteau, président du club et Charles Ramsay ex-président.



De gauche à droite, nous apercevons: 1ère rangée: Brigitte Pinard, Michel Leclerc, président; Judith Thorat, secrétaire; Chantal Turcotte, Katie Morin. 2ème rangée: Bernard Bossé, Daniel Sénéchal, Martine Voyer, trésorière; Carl Soucy, Sylvie Cantin, Julie Beaulieu, Carole Pommet, Myriam Dionne, Chantale Ouellet, Valérie Veilleux, Camilien Thériault, aviseur. 3ème rangée: Hélène Bossé, Roger Couture, Serge St-Pierre, Jean Dumont, Paul Chénard, Michel Dion, Martine Bossé, Eric Bernier.

Subvention de 32,795\$ pour 3 entreprises dans le cadre du Programme PRET, création de 4 emplois

Les Maisons Usinées de 1 personne pour 52 semaines. Description du projet: Un directeur-général pour une usine de fabrication de maisons sectionnelles. Responsable du projet: Raynald Dumas.

Des conseils pour votre déclaration de revenus? Venez nous voir, bien sûr!



À Rivière-du-Loup

Le bureau provisoire de renseignements de Revenu Québec est situé au 381, rue Lafontaine, jusqu'au 23 mars.

Téléphone: 862-1528

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Des conseillers sont là pour vous aider. Consultez-les! C'est gratuit.

Résultats

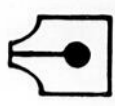


Date: 16/3/84		567611		250 000\$	
Inter Loto		Gros lots de 25 000\$		NUMÉROS MOBILES	
67611	2 500\$	638540	36352	2 500\$	
7611	250\$	934944	5871	250\$	
611	50\$	994037	347	50\$	
11	10\$				

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Québec

N.D.R.L. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le St-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.



PLACE AUX LECTEURS

Projet de loi C-3 du ministre Bégin

Le CLSC des Basques contre

Trois-Pistoles, le 7 mars 1984

L'Honorable Monique Bégin
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social
Edifice de la Contédération
Suite 258
Chambre des Communes
Ottawa
K1A 0A6

Objet: -Projet de loi C-3
Madame la Ministre,

Les membres de notre conseil d'administration ont pris connaissance de votre projet de loi C-3 intitulé "Loi concernant les contributions pécuniaires du Gouvernement fédéral aux services de santé assurés pris en charge par les régimes provinciaux d'assurance-santé et les montants payables par le Canada pour les programmes de services complémentaires de santé et modifiant certaines lois en conséquence", pour ensuite apprécier les différentes positions prises par les organismes concernés en matière de service de santé au Québec.

Nous convenons, madame la Ministre, que la position de la fédération des CLSC vous explique clairement la situation et nos craintes. Ainsi le Québec s'est donné une pratique d'intervention au niveau de la santé et des services sociaux qui est à la fois originale, articulée et orientée vers l'amélioration de la condition de l'individu au niveau de sa santé et de son vécu social, et cette orientation s'inspire en grande partie du document de travail "Nouvelle perspective de la santé des canadiens" présenté par votre collègue Marc LALONDE alors responsable en 1974 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Notre position n'est pas alarmiste et ne relève pas du oui-dire. Nous sommes conscients que tout fardeau supplémentaire exigé du Québec ou toute

orientation axée sur des services directs non négociés entre les parties impliqueront une hausse des taxes auquel cas le gouvernement ne pourra peut-être pas dans la situation actuelle imposer, emmenant invariablement son dévolu sur des choix de services dont la prévention en terme de santé et l'action sociale auprès de la communauté de par leur nature peu spectaculaire en feront sûrement les frais, bien

involontairement de votre part, nous en sommes persuadés.

C'est pourquoi dans le cadre de l'évolution et des choix du Québec en matière de santé auxquels tous les établissements du réseau ont participé, participent et continueront de participer, nous voulons vous faire part de la résolution qui obtient présentement l'assentiment unanime des membres de notre conseil, à savoir:

"Notre désaccord avec votre projet de loi C-3 tel que présenté et vous demandons son retrait intégral, auquel cas l'atteinte des objectifs voulus par cette loi peut passer par des modifications spécifiques aux lois existantes dans le cadre des ententes entre le fédéral et les provinces".

Nous vous prions, madame la Ministre, d'agréer l'expression de nos considérations les plus distinguées.

Jean-Jacques Rioux,
président
Conseil d'administration.
Denys Labrecque
Directeur général

c.c.: M. Rosaire Gendron, député de Rivière-du-Loup à la Chambre des communes.
M. Camille Laurin, ministre des Affaires sociales.
M. Jules Boucher, député de Rivière-du-Loup à l'Assemblée nationale.
Média d'information.

Pour le respect du non-buveur

Vous avez le goût de la LIBERTE. Le Groupe des Abstinentes du secteur de Rivière-du-Loup vous invite à vous joindre à des milliers de Québécois qui font la promotion du RESPECT des non-buveurs.

OBJECTIF

Notre objectif est de favoriser le respect du non-buveur, de sensibiliser les jeunes à vivre sans alcool ni autres drogues, d'inviter les buveurs à modérer leur consommation d'alcool et d'inciter les non-buveurs à maintenir leur choix.

MOYENS

Nous offrons aux non-buveurs, à ceux et celles qui sont sympathisants aux souffrances de l'alcoolique et de son entourage, à ceux et celles qui suivent une diète, à ceux et celles qui sont allergiques à l'alcool, à ceux et celles qui sont sensibles à notre tâche sociale à tous de favoriser la santé de nos hôtes; des suggestions de dégustation sans alcool intitulé: "J'AIME LA DIFFÉRENCE". De plus, nous offrons aux non-buveurs d'alcool un livre de recettes de punch aux fruits et aux légumes sans alcool intitulé: "LE VERRE DE L'AMITIE".

Pour promouvoir le respect du non-buveur, il est important d'ouvrir le dialogue avec les buveurs et les non-buveurs afin que s'amorce une réflexion sur le respect du non-buveur. S'identifier en tant que non-buveur, exercer des pressions pour que soit respecté ce choix de liberté, s'impliquer auprès de ses proches sont des moyens tout désignés pour élever à une dignité le droit à la différence, le droit de s'abstenir de toute consommation d'alcool.

M. Alcide Sénéchal, Vice-Prés.; Mme Claire Paradis, Secrétaire; Mme Angéline Sénéchal, Trés.; M. Réjean Beaulieu, sec-adj.; Mme Lorraine Beaulieu, Présidente; Groupe des Abstinentes, secteur de Rivière-du-Loup, 406, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3Y4.

N.B. Notre organisme invite d'une façon spéciale toutes les personnes qui ne consomment pas de boissons alcooliques et qui seraient désireuses de prendre part à notre réunion mensuelle le 1er mardi du mois. Nos réunions sont ouvertes à tous ceux et celles qui désirent améliorer la qualité de vie. Bienvenue!

Offrir des services sociaux scolaires, mais où!

Etre transféré dans un C.L.S.C., demeurer dans un C.S.S., c'est la question de l'heure en Service Social Scolaire! L'important pour nous, c'est que notre pratique en Service Social Scolaire ait les garanties nécessaires afin que se poursuive et se maintienne une qualité de services auprès de la clientèle que nous desservons dans le milieu scolaire.

D'ailleurs, le projet de loi 40 et l'énoncé de politique sur les services personnels aux élèves reconnaissent également l'importance de la complémentarité des services sociaux scolaires.

Pour réaliser cette complémentarité, nous croyons qu'il est important que certaines conditions soient maintenues à savoir:

- Que des échanges réguliers entre professionnels du service social scolaire d'une même région et sous-région visent à une qualité de services à la clientèle du milieu scolaire.
- Que des liens professionnels permettent d'améliorer, sinon de développer de nouvelles méthodes d'intervention en milieu scolaire.
- Que des modalités de perfectionnement assurent le développement de l'expertise indispen-

sable à la solution de problèmes socio-scolaires. -Qu'un encadrement professionnel demeure axé sur la pratique du service social scolaire.

Il en va de soi que par notre implication dans les écoles, nous sommes confrontés (es) quotidiennement comme bien d'autres services, à des problématiques que le contexte socio-économique-familiale engendre et par voie de conséquence, nous y retrouvons des élèves aux prises avec des troubles d'absentéisme, d'abandon scolaire, de toxicomanie et d'autres problématiques asso-

ciées à leurs conditions de vie.

En conclusion, nous considérons que le Service Social Scolaire, chapeauté par le C.S.S. ou le C.L.S.C., se doit de demeurer présent dans le milieu scolaire, ce que le C.S.S. nous assure aujourd'hui. Qu'est-ce qu'il adviendrait du service social scolaire lors d'un transfert d'effectifs dans les C.L.S.C., nous n'avons aucune réponse officielle à ce jour?

Hélène Côté
Michelle Chabot
Jean-Paul Emond
Jacynthe Vignault
Denise Bleney
Marie Ouellet

À tout le peuple de Dieu du diocèse de Rimouski



*Ensemble,
célébrons notre foi
au Rédempteur*

Le 10 juin prochain sera vraiment pour notre Église diocésaine une nouvelle Pentecôte.

Je vous invite en ce jour à un grand rassemblement où nous allons rendre grâce à Dieu qui nous a choisis "pour être sauvés par l'Esprit qui sanctifie" (2Co.2.13).

Au cours de l'Année sainte, nous avons ouvert nos portes à Jésus qui nous apporte le salut. Nous l'avons accueilli comme le Christ itinérant dans chacune de nos paroisses.

À notre tour, à la suite de Jésus, mettons-nous en marche pour célébrer notre foi et être ses témoins à la face du monde.

Oui, dans notre Église.

nous avons vécu des longues années de silence inquiet, de transformations profondes, de recherches difficiles comme aussi de prière instante. Il est temps de célébrer notre foi!

L'heure a sonné de dire en Qui nous croyons, en Qui nous mettons notre confiance! N'ayons pas peur!

Déjà, c'est le moment de raviver en nous l'Esprit de la confirmation qui nous habite!

Déjà il nous faut nous mettre en prière pour préparer cette rencontre de la famille diocésaine qui nous rassemble dans l'amour!

Fidèles et pêcheurs, jeunes et vieux, riches et pauvres pratiquants et

croissants plus distants, bien portants et malades, tous, nous avons rendez-vous.

Au nom de Jésus, je vous invite donc à Rimouski, à cette Pentecôte diocésaine: Jésus

sera au milieu de nous rassemblés en Son nom! Avec Marie, Sa Mère et notre Mère!

Gilles Ouellet
Archevêque
Rimouski.



16, Du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
Tél.: 862-1774

Directeur
Georges Fraser

Comptabilité
Henri Lévesque

Coordonnatrice à la publicité
Marthe Paré

Publicitaires
Pierre Lévesque
Magella Fluet
Maurice Paré

Rédactrice en chef
Mireille Robitaille

Journaliste
Lyne Chassé

Chef d'atelier
France Drapeau

Pages sportives
Gilles LeBel

Tirage et distribution
Hughes Bérubé

Abonnement
Tél.: 862-1774

Tombée de la publicité
Jeudi, 17 heures

Tombée des nouvelles (Pour communiqués)
Jeudi, 12 heures

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement.
Abonnement 1 an, \$18.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers Grapho

Local de l'Age d'Or Sincères mercis

Lors de la soirée méritas pour honorer les bénévoles qui ont travaillé lors de la construction, comme président du temps, c'est

avec plaisir que je tiens à féliciter et remercier le président M. Belzile et son équipe et tous ceux qui ont participé pour le geste

qu'ils ont posé en soulignant le travail de tous ces gens lors de la construction et du bénévolat qui se poursuit encore

aujourd'hui. Sincères remerciements au nom de tous ces gens et en mon nom personnel je vous assure que nous ne

l'oublierons jamais.

Le Président du temps
Claude Dupuy

Politique fédérale et provinciale

André Plourde en politique?

(L.C.) Monsieur André Plourde n'est plus à l'emploi de la Vitrerie Générale depuis le 12 mars dernier. M. Plourde était président-directeur général. M. Plourde a l'intention de réorienter sa carrière. Il fera connaître cette semaine vraisemblablement le 21 mars sa

réorientation professionnelle.

Une rumeur persistante voulait la semaine dernière que M. Plourde s'orienterait en politique fédérale pour le parti conservateur.

M. Plourde n'a pas nié au Journal cette

rumeur mais a précisé qu'il attendait la conférence de presse pour annoncer sa réorientation et donner plus de détails. M. Plourde a été notamment, président de la Chambre de commerce locale de Rivière-du-Loup et président de la Chambre de commerce régionale du Grand-Portage.

Jules Boucher n'est plus adjoint au leader parlementaire

(L.C.) M. Jules Boucher député péquiste du comté de Rivière-du-Loup n'est plus adjoint au leader parlementaire. M. Boucher occupait cette fonction depuis le 21 avril 1983.

Cette nouvelle a été confirmée le 14 mars dernier et au bureau du député Boucher on signalait, jeudi le 15 mars que M. Boucher

ne semblait pas déçu de cette décision. Il se pourrait que M. Boucher occupe une autre fonction, a-t-on fait savoir. Rappelons que

le leader parlementaire est le porte-parole officiel du parti et que l'adjoint remplace le leader si besoin est et l'assiste. Donc Marc-

André Bédard est le leader parlementaire, Jean-François Bertrand, adjoint au leader parlementaire et René Blouin, deuxième leader adjoint.

Rosaire Gendron n'a pas l'intention de se représenter

(L.C.) La semaine dernière a été ponctuée de commentaires ou de rumeurs sur les prochaines élections fédérales.

M. Rosaire Gendron l'actuel député libéral au fédéral pour le comté de Kamouraska-Rivière-du-Loup a indiqué au Journal que s'il n'en tenait qu'à lui, il n'a pas l'intention de se représenter. M. Gendron entreprendra le 8 avril

sa vingt-deuxième année en politique. Les raisons dit-il auraient besoin d'être bonnes. Comme il l'affirmait, il faudrait des pressions extraordinaires avec des justifications tellement importantes pour l'intérêt de la population.

Ainsi du côté du parti libéral fédéral, des candidats possibles, on nommait Emilien Michaud, Ronald Landry et Gilles Dubé.

M. Michaud a signalé au Journal qu'il n'avait pas été approché par qui que ce soit et que devant cet état de fait n'avait aucune déclaration à formuler. Quant à M. Ronald Landry, il a précisé qu'actuellement, il était curé de Saint-Ludger et qu'il n'avait pas de commentaires à faire. Enfin, au moment d'écrire ses lignes, M. Gilles Dubé n'a pu être rejoint pour recueillir ses propos.

Utilisation des produits toxiques

Les 6-7-8 avril pour en parler

(L.C.) L'utilisation des produits chimiques toxiques étant de plus en plus présente dans la vie de tous les jours, le comité d'étude sur les produits toxiques (CEPT) a décidé de sensibiliser la population en l'informant et pour ce faire, tiendra un colloque les 6-7-8 avril prochains à la Polyva-

lente St-Pierre à Rivière-du-Loup.

C'est ce qu'annonçait en conférence de presse, Gérald L'Italien président du comité organisateur de ce colloque.

Trois principaux thèmes seront touchés l'utilisation des produits toxiques en forêt, en

agriculture et à la maison. Ce colloque qui aura lieu à la Polyvalente Saint-Pierre a été organisé en collaboration avec plusieurs organismes dont le Cégep de Rivière-du-Loup, le CLSC Les Aboiteaux, le département de santé communautaire de Rimouski et celui de Rivière-du-Loup, l'Éducation aux adultes de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, l'équipe de dépollution domestique, le ministère de l'emploi et de l'immigration et le ministère de l'environnement. L'équipe du groupe Au bout de la 20 se chargera de l'animation culturelle de ce colloque et suscitera la participation des gens.

forêt ou le secteur domestique traitera de l'Environnement.

Ce colloque a-t-on expliqué a plusieurs buts: outre de sensibiliser la population sur les dangers pour la santé et l'environnement de l'utilisation des produits toxiques, les organisateurs espèrent que des moyens d'action préventive seront étudiés, avec des alternatives. D'ailleurs, un rapport de colloque sera présenté. Également, on signalait qu'aucun effort ne sera ménagé pour faire de ce colloque un événement majeur par des ateliers, souper conférence, déjeuner santé, cocktail. On annonçait qu'une brochure sur la



Sur la présente photo, de gauche à droite, Michel Perron d'au bout de la 20, Gérald L'Italien, Gaétan Malenfant et Aubert Nadeau.

Dans les noms des conférenciers invités on retrouve, le journaliste André Charbonneau, le biologiste Charles Bradette, le toxicologue, Jacques Normandeau, le docteur Pierre Auger, l'ingénieur forestier Alban Lapointe, le géographe, Michel Jurdant pour la forêt et le médecin Serge Mongeau. Chacun dans un domaine spécifique que ce soit l'agriculture, la

dépollution domestique sera présentée lors du colloque; en même temps, le comité organisateur a dit souhaiter dans les plus brefs délais un projet de loi sur le contrôle de la vente et l'usage des pesticides.

Pour information, comité d'étude sur les produits toxiques, C.P. 731, Rivière-du-Loup, (418) 867-2870.

Une assurance bien programmée.

- pour:
 - votre résidence
 - Risques divers
 - Responsabilités d'agriculteurs
 - Véhicules

par **La Société Mutuelle d'Assurance contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup**

Siège social
135, St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte, 898-2311

Roland Ouellet, sec.-gér.

Guérin Lajoie Rivière-du-Loup 862-1885	Renaud Dionne Cacouna 862-7805	Jean Rioux L'Isle-Verte 898-6356
M. Alain Lepage Trois-Pistoles 851-1588	Lucien Gagnon St-Patrice 862-6814	

Bar
La
Causerie

-Accueil
-Décor
-Ambiance
-Détente
-Musique

Tous pour vous

Le 5 à 7 La Fournée

toujours au même bas prix **.99**
du lundi au vendredi inclus.

"Le tour du monde"
Spécialités de cafés flambés
(14 sortes) et un seul petit prix **3.95**

de 23h
à 2h

NOUVEAU

La Sandwicherie **1.49\$**

Du lundi au samedi inclusivement

Un sandwich à votre goût!
C'est un rendez-vous de fin de soirée
Réservation: 862-2790

Motel Lévesque
171 FRASER RIVIÈRE-DU-LOUP

Un dossier délicat et brûlant pour l'AFEAS

Les travailleuses au foyer

(L.C.) Toujours dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) travailleuses décide d'aborder un sujet controversé: les

au Ainsi dans les régions se tiendront des colloques ayant pour but de réunir organismes, individus pour discuter de ce sujet "brûlant" tel que qualifié par l'Aféas de Rivière-du-Loup.

foyer au Régime des Rentes du Québec et Régime de pensions du Canada.

rapport d'analyse en mars 1984 aboutissant sur les colloques régionaux en avril 1984 et du colloque national en mai 1984 pour un plan d'action en juin pour faire progresser le dossier auprès des instances concernées.

Les trois porte-parole de l'Aféas de Rivière-du-Loup soulignent qu'il ne s'agit pas là du premier dossier choc de l'AFEAS. Elles citent dans les réalisations les modifications des lois dans les domaines de la santé, du bien-être social, du travail, de l'éducation, du droit familial, de la fiscalité dont les congés de maternité, allocations de maternité, gratuité des soins dentaires pour les jeunes, allocations de disponibilité, crédits d'impôt pour enfants, pension de sécurité de la vieillesse aux conjoints entre 60 et 65 ans,

Rappelons que dans l'ensemble du Québec, 35 000 femmes font partie de l'AFEAS avec 607 cercles, à Rivière-du-Loup le Cercle existe depuis 1971 et compte 123 membres. Donc pour Janine, Noëlla et Francine, ces colloques régionaux sont très importants pour faire avancer la situation de la femme car il s'agit d'un dossier chaud où plusieurs peuvent se sentir menacé(es) mais pour elles, l'AFEAS est



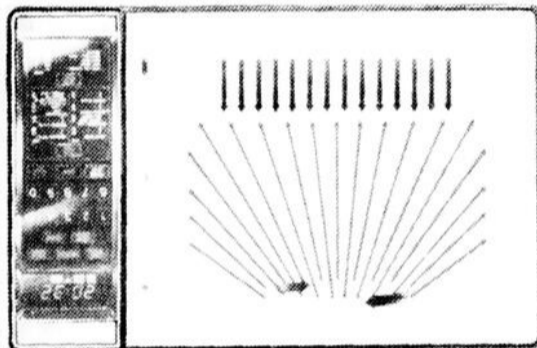
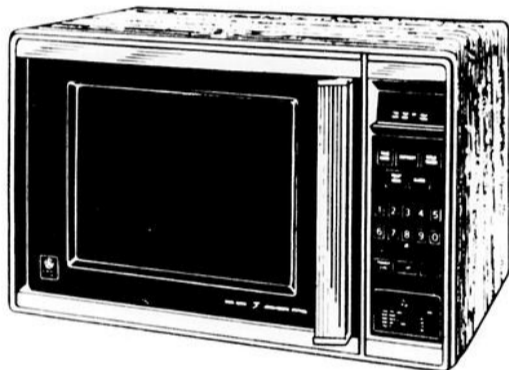
et

GENERAL ELECTRIC

Réputés et abordables

Le système de micro-ondes Dual Wave MC

L'ingénierie de précision met à votre disposition la meilleure performance culinaire qui soit le nouveau système de micro-ondes. Dual Wave qui assure l'uniformité de la cuisson. Grâce au four à micro-ondes Dual Wave, vous obtenez les résultats escomptés: des mets délicieux, cuits de façon uniforme.



Dans la partie supérieure du four, une antenne émet, dans un mouvement rotatif régulier, des micro-ondes qui sont également distribuées dans la partie inférieure du four au moyen d'un conduit statique. En conséquence les aliments, enveloppés par des flux de micro-ondes provenant de la sole et de la voûte du four, cuisent uniformément sans qu'il soit nécessaire, dans la plupart des cas, de les retourner. Le système de micro-ondes Dual Wave élimine les "zones froides" et les "zones chaudes".

que comportent les systèmes de cuisson utilisés dans les autres fours à micro-ondes. De plus, l'absence d'un plateau rotatif permet l'utilisation de chaque pouce carré de la cavité du four pour cuire à la perfection les rôtis, les jambons ou la volaille.

Lave-vaisselle Medaillon



LAVE-VAISSELLE MEDAILLON POTSCRUBBER II ADAPTABLE
Modèle SMC930V

- Action de lavage à 3 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Bras gicleur
- Filtre à autonettoyage
- Doseur de produit de rinçage
- 16 cycles: Potscrubber II-option éconergie; Régulier-option éconergie; Régulier hygiénique-option éconergie; Porcelaine et cristal-option éconergie; Lavage abrégé-option éconergie; Lavage abrégé hygiénique-option éconergie; Lavage abrégé porcelaine et cristal-option éconergie; Rinçage d'attente; Chauffe-assiettes
- Couleurs: Blanc, Amande, Blé mûr

371 Lafontaine, Rivière-du-Loup



De gauche à droite, Janine Thériault Paradis, Noëlla Dufour et Francine Girard, membres de l'AFEAS qui s'occupe d'un dossier important Les travailleuses au foyer.

rieru puisque fréquemment elles accomplissent double tâche.

service de perception des pensions alimentaires, protection de la résidence familiale.

un organisme sérieux puisque les dossiers y sont étudiés à fond avant de se lancer.

Or l'AFEAS de par son action qui débouchera sur un colloque provincial entend faire certaines revendications: donc reconnaître la valeur du travail au foyer et intégrer les travailleuses (eurs) au

Quant au dossier en cours soit les travailleuses au foyer depuis août 1981 que l'AFEAS s'y est attaqué par des études, enquêtes campagne de sensibilisation,



CÔTE-DU-SUD

Office des Producteurs de Bois de la Région de La Pocatière

ASSEMBLÉE DE SECTEUR (REPRISE)

Endroit: St-Pascal, à la Polyvalente Chanoine-Beaudet.

Date: Mercredi, le 28 mars.

Heure: 20:00 heures.

Pour les producteurs du comté de Kamouraska et des paroisses de St-Patrice, St-François-Xavier, St-Ludger, St-Antonin et Notre-Dame-du-Portage.

CION-FM atteint une stabilisation importante

(L.C.) CION-FM a atteint une stabilisation, depuis 18 mois que cette radio communautaire existe et dans la vingtaine de radios communautaires au Québec, CION-FM a une longueur d'avance.

C'est ce qu'affirmait M. Mario Bédard, président du conseil d'administration en conférence de presse le 15 mars dernier.

la fin de la première année d'opération. M. Bédard a affirmé que la radio CION-FM a un contrôle de sa gestion normalement atteint après 4 ou 5 ans et que CION-FM a la côte d'écoute absolue la plus importante parmi les 20 radios communautaires au Québec.

Nouveau personnel

Le coordonnateur général de CION-FM a été nommé. Il s'agit de

ter de l'amélioration lorsque nécessaire. A l'information comme directeur on retrouve François Thiboutot qui s'est donné, indique-t-on dans le communiqué, d'être le véritable reflet de l'information du Grand-Portage en accord avec les préoccupations communautaires populaires et économiques de la région.

Dans les autres personnes engagées Sylvie Desrosiers s'occupe de

sible d'une autre station FM. M. Bédard a dit parler en son nom et a signalé que vue le niveau d'organisation

d'innovation de CION-FM, il y a lieu d'être rassuré (s) il a précisé également qu'il y avait trop de détenteurs de licen-

ces de radio et qu'il fallait voir si les besoins de la population étaient bien desservis. S'il est évident pour M. Bédard

que CION-FM joue son rôle, il n'est pas certain qu'une autre station pourrait le faire tout aussi bien.



(Photo Lyne Chassé)

Dans l'ordre habituel, en rangée Johanne Cloutier, Paul Huot, Sylvie Desrosiers, François Thiboutot, Marc Gendron, Ghislain Morissette et Micheline St-André.

M. Bédard expliquait ainsi tout le cheminement fait par CION-FM depuis sa création il y a 18 mois et à cette occasion a présenté le nouveau personnel en poste. Il a aussi parlé d'un complément de structures à l'administration et à l'information et a indiqué qu'après quatre mois la situation financière de la station n'a jamais été aussi bonne puisque la corporation a épongé 60% de la dette accumulée à

M. Paul Huot en poste depuis le 20 février dernier, M. Huot était auparavant directeur de la programmation et de l'information dans une station privée.

Appelé à prendre la parole M. Huot a dit croire à la radio communautaire parce qu'elle était la formule gagnante de par son renouvellement sa créativité et son originalité. M. Huot entend consolider les acquis et appor-

la comptabilité, Gilles Bégin est à la programmation, Marc Gendron, Micheline St-André, directrice d'un projet, Johanne Cloutier secrétaire adjointe, Georges Bouillon à la publicité. Également, M. Bédard a profité de cette occasion pour présenter les présidents (tes) des comités de zone, le personnel dans son ensemble, les animateurs et ceux et celles qui sont là depuis le début.

Quant à la venue pos-

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Donnez des vacances



à vos fourrures



Voûte sécuritaire et climatisée assurant une température idéale!

Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites et l'humidité. Examen minutieux de votre fourrure par des experts, estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

TAUX AVANTAGEUX

Par exemple:
 Valeur 500\$ Valeur 1,000\$ Valeur 2,000\$
14\$ 26\$ 40\$

Assurance à l'année moyennant un léger supplément

10% de rabais si vous venez porter et chercher vous-même vos manteaux avant le 15 novembre

Fourrures
A. Lebouthillier & Fils INC.

CACOUNA, TÉL.: 862-4558

Votre maison de confiance depuis plus d'un quart de siècle

Du nouveau Propriétaires, êtes-vous au courant???



Vous pouvez obtenir une subvention de 30% sur la rénovation de votre bâtisse.

AVANTAGES: sans restrictions de revenu familial, non-imposable.

CONDITIONS: -être propriétaire acceptant maison logée avant 1970.

NOUS POUVONS VOUS AIDER À EN BÉNÉFICIER



CONSTRUCTION J.C. BOSSÉ INC.
 2 rue St-Georges,
 Rivière-du-Loup, 862-6179

NOUS CONSULTER C'EST ÉPARGNEZ

Voici une brochure gratuite qui vous éclairera sur le crédit.

Certains d'entre nous jugent que le crédit est une chose bien pratique, mais d'autres trouvent cela franchement compliqué.

C'est pourquoi L'Association des banquiers canadiens a publié une nouvelle brochure intitulée *Le crédit à bon escient*.

Cette brochure indique comment décider d'un emprunt. Les choix de crédit les plus judicieux.

Comment faire une demande d'emprunt. Comment bâtir un bon dossier de crédit.

Comment évaluer votre propre crédit. Que faire lorsque vous ne pouvez pas rembourser.

Vous y trouverez même une section consacrée à la gestion de votre budget familial.

Servez-vous de la carte-réponse ci-dessous pour obtenir un exemplaire gratuit de la brochure *Le crédit à bon escient* et apprenez comment utiliser le crédit à votre avantage.



Oui, veuillez m'expédier gratuitement la brochure *Le crédit à bon escient*.

Nom: _____

Rue: _____ App. _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Veuillez poster à: *Le crédit à bon escient*,
L'Association des banquiers canadiens, C.P. 444, Centre Toronto Dominion,
Toronto, Ontario, M5K 1K9. Délai de livraison: quatre semaines.

Cette brochure gratuite est publiée par L'Association des banquiers canadiens représentant:

Les 71 banques à charte du Canada.

QAT

Liquidation de la Société d'entraide économique

Nomination d'un syndic mais pas de pertes additionnelles

(L.C.) Parce que les actifs ne seront pas suffisants pour acquitter toutes les dettes et obligations, la liquidation de la Société d'entraide économique KRT se fera selon la loi sur les liquidations (loi fédérale) ce qui implique la nomination d'un syndic licencié et il n'y aura pas de pertes additionnelles.

C'est ce que nous précisait la semaine dernière, M. Noël Madore de Corriveau Bujold Madore & Associés es-qualité de liquidateur de la Société d'entraide économique KRT.

Ces explications de M. Madore étaient données après qu'un avis était envoyé aux créanciers, contributeurs, actionnaires et membres de la Société d'entraide économique KRT en début de semaine, les informant des procédures à venir.

M. Madore a expliqué ces changements de passer de la liquidation volontaire selon la loi sur la liquidation des compagnies à la loi fédérale qui implique la nomination d'un syndic licencié de par le fait qu'au 1er mars 1983 après un examen complet des actifs et dettes de la Société, il n'y a pas de surplus. La Société a 13\$ millions pour payer 16\$ millions soutient M.

Madore donc la Société d'entraide économique ne peut continuer avec la loi sur la liquidation des compagnies (provinciale) mais doit aller sous la loi fédérale.

Or au 31 mai 1983, c'est la firme Corriveau, Bujold, Lavoie, Madore et Associés qui s'était vu confier le mandat de liquidation volontaire et a recommandé M. Jean-Germain Huot, syndic licencié de la firme Raymond, Chabot Fafard & Gagnon Inc. qui a été nommé liquidateur provisoire depuis le 8 mars alors que le 20 mars, la requête de nomination sera présentée en Cour supérieure.

Pas de pertes additionnelles

M. Madore devait expliquer que cela n'entraînait pas de pertes additionnelles car le 35% d'actions jugé douteux au 1er juin 1982 est perdu mais cela était connu. Quant au 65% des dépôts de transformation, étant donné de poursuivre M. Madore, que la Société est insolvable les déposants peuvent réclamer leur dépôt à la Régie de l'Assurance dépôt et les modalités de remboursement seront précisées après le 20 mars. Les déposants, a indiqué M. Madore, pourront réclamer la totalité des montants à la

Régie. Pour eux, ça active les affaires selon M. Madore. Au point important que M. Madore a tenu à souligner en allant sur la loi fédérale, il y a possibilité de compensation (par exemple quelqu'un qui doit de l'argent à la Société et qui a également de l'argent placé, il pourra y avoir compensation ce qui n'était pas possible antérieurement. M. Madore signale qu'ainsi beaucoup de petits prêts vont pouvoir être réglés.

Pour ce qui est des emprunteurs, le liquidateur a précisé M. Madore, doit respecter les contrats.

Ville de Rivière-du-Loup

La ville de Rivière-du-Loup a passé une résolution le 12 mars dernier disant que la ville de Rivière-du-Loup réclame de la Société d'entraide économique KRT le remboursement immédiat des soldes dus en capital et intérêts sur les dépôts à terme totalisant la somme de 1 650 000,00\$ effectués par la ville auprès de la Société d'entraide économique de KRT en vertu d'une résolution adoptée en séance spéciale le 26 janvier 1981. Rappelons que cet important placement de la ville faisait suite à la vente du réseau électrique en 1981.

Gardiennne à St-Antonin

Somme à la recherche d'une gardienne, à la maison, pour deux enfants, âgés de 3 et 10 ans, 4 jours par semaine.

Endroit: Village de Saint-Antonin.

Si intéressée, téléphoner au numéro **867-1034**, après 6:00 h le soir.

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup: Bien implantée dans son milieu

(L.C.) La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup a su se développer très régulièrement depuis 1978, elle est bien implantée dans son milieu et il est rassurant de voir la société mutuelle si bien développée.

liquidités et placements, des débiteurs, des autres actifs et des immobilisations est de 1 129 073\$ pour un passif du même ordre comprenant les provisions, les créanciers et les capitaux propres.

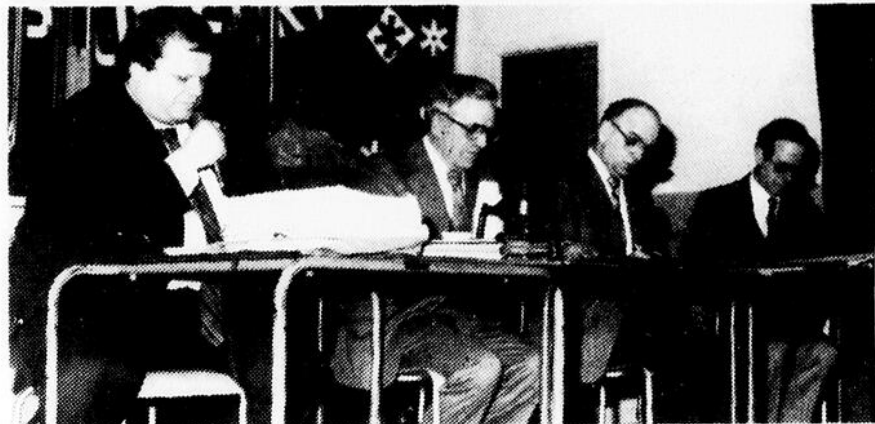
Services

Il a été mentionné à l'assemblée que la Société voulait offrir des services de qualité et pour ce faire notamment, un système d'informatique sera installé en avril et devrait être opérationnel en

C'est ce que déclarait M. Jacques D'Youville, directeur général et vice-président exécutif de la Fédération et de la société mutuelle de réassurance, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société le 12 mars dernier à l'Isle-Verte.

Les dirigeants également de la Société se sont dit bien satisfaits de l'année écoulée avec 7000 membres alors qu'auparavant le nombre était de 5600 membres. M. Ouellet directeur-général et secrétaire a indiqué que depuis 5 ans, le nombre de membres était passée de 2400 à 7000.

Dans les états financiers, il est noté que les revenus d'assurances sont par les cotisations nettes gagnées de 557 860\$ par rapport à 354 630\$ en 1982. Toujours pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1983, les coûts des sinistres a été 1 135 596\$ mais un recouvrement du réassureur les a porté à 399 550\$ soit les coûts nets des sinistres à assumer par la Société. A cet égard, il a été mentionné que le conseil d'administration s'est penché sur l'inspection des sinistres et que la possibilité de mettre sur pied un système pour inspecter pour donner des bons conseils aux assurés est à se discuter. La Société veut donc réduire le coût des sinistres pour augmenter les profits. A signaler qu'en 1982 le coût des sinistres était de 612 827 et après le recouvrement du réassureur est passé à 31 912\$. Malgré l'augmentation du coût des sinistres en 1983, M. Ouellet a précisé que la cotisation n'avait pas augmenté cette année. Après les frais enlevés, on remarque que la Société mutuelle a un excédent d'opération de 106 703\$ comparativement à 48 261\$ en 1982. Quant à la réserve elle est à la fin de l'exercice financier de 570 375\$ par rapport à 463 672\$ en 1982. Dans le bilan l'actif composé des



(Photo Lyne Chasse)

De gauche à droite, M. Jacques Nadeau, comptable, M. Aimé Côté président du conseil d'administration, M. Roland Ouellet directeur général et secrétaire et M. Jacques D'Youville, directeur général et vice-président de la Fédération et de la Société mutuelle de réassurance.

août. Quant aux locaux du siège social, la Société va louer à nouveau pour deux ans. A la question de savoir pourquoi elle n'avait pas construit, il a été mentionné que l'actif n'était pas encore assez élevé qu'on ne connaît pas l'évolution de la Société mutuelle d'ici trois ou quatre ans, que le taux du loyer était satisfaisant.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société est

composé de Aimé Côté président, Antonin Jean vice-président, sortant de charge mais réélu Yvon Albert, Alphonse Beaulieu, Gaston Dionne, sortant de charge réélu, Wilfrid Filion, Réal Lavoie, Raymond Lemieux sortant de charge réélu, David Lévesque, Gérard Malenfant, Jacques Marquis, Loyola Paradis, sortant de charge réélu et Fernando Pelletier. Précisons qu'un règlement adopté fait passer le nombre d'administrateurs de 13 à 15.



Une eau propre est belle à voir, bonne à boire et essentielle à la santé.

Assainir l'eau, c'est améliorer notre qualité de vie.

Le Programme d'assainissement des eaux, mis sur pied par le gouvernement du Québec, permettra de retrouver l'usage de nos lacs et de nos rivières. Grâce au plan de relance, il connaît un nouvel élan.

Des primes à la dépollution

Les municipalités (à l'exception des communautés urbaines) qui réaliseront des travaux d'épuration avant avril 1986 verront leur facture réduite grâce à une participation du gouvernement pouvant atteindre 90 pour cent des coûts d'investissements.

Les municipalités bénéficieront de réductions des tarifs d'électricité pour l'exploitation des installations de dépollution: elles pourront ainsi économiser jusqu'à 55 pour cent des coûts d'énergie.

Un outil économique

Toutes les régions du Québec peuvent profiter des retombées du Programme d'assainissement des eaux.

Plus de 6 milliards \$ d'investissements prévus, dont 4,7 milliards \$ pour l'assainissement urbain.

1,25 milliard \$ déjà dépensé dans les municipalités et les industries.

Des dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs clés de l'économie: génie-conseil, industrie manufacturière, construction.

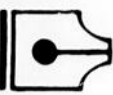
L'eau, c'est notre richesse. Il faut la protéger. Il faut y voir maintenant pour continuer d'en boire.

Avec l'assainissement des eaux, on s'emploie à la relance.

Ministère de l'Environnement

Québec

À NOTER



GAGNANTS DE CHEZ 4 SAISONS CHEV. OLDS.

La semaine dernière, M.

Donald Michaud de St-Antoine s'est mérité un bon d'achat d'une valeur de \$50.00 au département de service chez 4-Saisons-Chev.-Olds. Cette semaine, l'heureux gagnant

est M. Donald Roy de Rivière-du-Loup. Renseignez-vous dès maintenant auprès des responsables du département pour vous mériter vous aussi un de nos bons d'achat.

GRATIEN GELINAS, BOUSILLE ET LES JUSTES

Les 24 et 25 mars, nous, les

finissants de l'École Secondaire Notre-Dame, présentons une pièce de Gratién Gélinas intitulée "Bousille et les Justes", au Centre Culturel de Rivière-du-Loup à 20 heures. Les billets sont en vente au guichet du Centre Culturel. Venez nous encourager à peu de frais tout en vous divertissant. Merci à l'avance. Les Finissants de l'E.S.N.D.

COLLOQUE COM-

MERCE '84

Les enseignants responsables des options commerce et secrétariat de la Polyvalente Saint-Pierre ont préparé un colloque destiné aux élèves du cours commercial de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage.

Intitulé "Commerce 1984", ce colloque vise à faire connaître aux élèves inscrits au commercial les nouvelles avenues de ce cours ainsi que les attentes des employeurs à l'égard des futurs (es) candidats (es). Il se tiendra à la Polyvalente Saint-Pierre le mardi 27 mars

de 10:00 à 16:00.

A cet effet, les jeunes auront l'occasion d'entendre et de questionner un conférencier du Ministère de l'Éducation. De plus, certains employeurs de notre région discuteront avec les jeunes dans les ateliers. Enfin les participants (tes) pourront se familiariser un peu avec les micro-ordinateurs et les machines à traitement de textes utilisés dans les maisons d'affaires et aussi dans la Polyvalente Saint-Pierre.

Ce colloque intéressera les futurs élèves du cours commercial autant que les élèves recevant déjà l'enseignement

de ce secteur. Toutefois, si l'on en juge par les efforts déployés par Monsieur Jean-Guy Pigeon, responsable de l'enseignement professionnel de la C.S.R. et par Monsieur Jean-Denis Caouette, chef de groupe de la Polyvalente Saint-Pierre, "Commerce 1984" intéressera aussi les représentants de la C.S.R., les directeurs et les directeurs adjoints des écoles, les conseillers en orientation, les enseignants en commerce et secrétariat et les représentants des médias de l'information de notre milieu.

CERTES, NOUS AVONS DES STANDARDS ÉLEVÉS ET MÊME, NOUS NOUS ATTENDONS À PLUS ENCORE



A L'INSTITUT TECHNIQUE AVIRON, vous pouvez vous attendre à plus pour chaque chose. Plus de défi au travail, plus de fierté dans la réalisation de vos projets et beaucoup plus de satisfaction pour l'effort fourni. Nos programmes, complètement reconnus, ont prouvé que plus vous misez sur votre éducation, plus vous en retirez d'avantages.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE NOS PROFESSEURS

D'abord, nous demandons qu'ils soient des maîtres dans leur domaine. Ce sont des professionnels reconnus, capables de rendre chaque sujet extrêmement vivant. Ensuite, nous cherchons des qualités de chef qui ajoutent de la motivation à l'éducation. Enfin, pour obtenir des résultats véritables, nous insistons sur un enthousiasme de tout cœur.

CE QUE NOUS ATTENDONS DE NOS ÉTUDIANTS

Nous établissons de petites classes pour des étudiants de capacité moyenne et au-dessus de la moyenne. Vous jouerez de

l'occasion fournie par un environnement éducationnel, discipline et positif. Notre approche accentue l'application pratique des programmes approuvés par le gouvernement. Nous croyons également aux travaux réguliers faits à la maison, à ceux de qualité effectués en classe et ceci, dans une attitude qui valorisera le travail scolaire.

CE QUE VOUS POUVEZ ATTENDRE DE NOUS

Combinez notre saine philosophie de l'éducation à la responsabilité individuelle et vous arriverez au succès. Ajoutez à cela notre centre audio-visuel, l'assistance à la recherche d'un emploi, la localisation d'un logis pour nos étudiants éloignés ainsi que l'encouragement des activités sportives hors programme et vous avez un système éducatif bien rodé.

Faites votre éducation d'aujourd'hui, celle qui répond à toutes vos aspirations.

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON
270, boul. Charest est. 3035, St-Antoine
Québec, G1K 3H1 Montréal H3Z 1W8
face à la Gare centrale d'autobus près du métro Atwater

Un de nos conseillers en Éducation Technique sera au Motel Universel de Rivière-du-Loup les 10 et 11 avril 1984 pour vous remettre toute la documentation et les informations requises. Si vous désirez rencontrer notre conseiller, M. Pierre Lacroix, appelez-nous à frais virés pour fixer un rendez-vous ou remplissez et postez-nous le coupon ci-dessous.



Heures d'affaires: Lun. Ven. 9h - 21h
TEL. 529-1321
PERMIS - 669541 et 749523

Je compte rencontrer M. Lacroix leAvril, pour obtenir plus amples informations sur le ou les cours suivants:

- Jour Soir
- Électronique (radio, TV, Hi-Fi, Électronique)
 Réfrigération air climatisé Electricité
 Mécanique auto Machiniste Dessin technique
 Carrosserie
 Soudure

NOM
ADRESSE
VILLE TEL.:
CODE POSTAL AGE

Affaires municipales Québec

Vous désirez porter plainte concernant votre évaluation? Alors, lisez attentivement ceci:

- La procédure pour déposer une plainte au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec est changée;
- Vous devez, maintenant, sous peine de rejet de votre plainte:
 1. Vous rendre à un greffe des petites créances de la Cour provinciale;
 2. Remplir un formulaire obligatoire que vous pourrez vous procurer sur les lieux;
 3. Déposer avec le formulaire, en monnaie légale, chèque visé ou mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne et de crédit, à l'ordre du ministre des Finances, la somme prescrite ci-contre.

NOTEZ BIEN:

- L'échéance pour porter plainte est encore le 30 avril, à moins d'exception (consultez votre compte de taxes).
- En vous rendant au greffe des petites créances, apportez votre compte de taxes ou votre avis d'évaluation; il vous servira à remplir le formulaire.

La somme à déposer avec votre plainte est la suivante:

Au rôle d'évaluation foncière:

- Si l'immeuble est évalué à moins de 250 000 \$ 20 \$
- Si l'immeuble est évalué entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ 50 \$
- Si l'immeuble est évalué à 1 000 000 \$ ou plus 100 \$

Au rôle de la valeur locative (taxe d'affaires):

- Si le local est évalué à moins de 25 000 \$ 20 \$
- Si le local est évalué à 25 000 \$ ou plus 50 \$

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau de révision de l'évaluation foncière:

- Montréal (514) 873-4083
- Québec (418) 643-3355



Subvention de 160 000\$ accordée au Centre Communautaire de Ville Dégelis par le Gouvernement du Québec

Le député de Kamouraska-Témiscouata monsieur Léonard Lévesque, suite aux démarches entreprises depuis le mois d'avril 1983, est heureux d'annoncer, en collaboration avec l'Office de Planification et de Développement du Québec et monsieur Guy Chevrette, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, que le Gouvernement du Québec attribuera une subvention de 160 000\$ au Centre Communautaire de Ville Dégelis.

Avec la réalisation de ce projet, les buts fixés pourront être finalement atteints:-

-S'occuper en particu-

lier des loisirs pour les jeunes en leur trouvant des occupations et des distractions saines;

-Intéresser les parents et

tous les citoyens aux problèmes de loisirs;

-Organiser et tenir des cours, conférences, réunions sociales, etc...

Pensionnés de la Sécurité de la vieillesse

c'est le temps de renouveler.

C'est le temps de renouveler votre demande de Supplément de revenu garanti ou d'Allocation au conjoint afin de continuer à le recevoir après le 31 mars 1984.

Nous désirons vous aider— pour tout renseignement communiquer avec nous à:

RIMOUSKI

Édifice de l'Hôtel de Ville
205, avenue Cathédrale,
Rimouski,
G5L 5J1
Tél.: (418) 722-3025



Santé et Bien-être social Canada

Health and Welfare Canada

Monique Bagny
Ministre / Minister

Programmes de la sécurité du revenu
Income Security Programs



**RÈGLEMENTS
DU CONCOURS**

1. Pour participer au concours, il faut être membre de la caisse populaire ou le prêt personnel sera contracté. Ce prêt personnel devra être contracté entre le 19 mars 1984 et le 1^{er} juin 1984 inclusivement à l'une des caisses populaires participantes, affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.
L'expression « prêt personnel » ne comprend pas les prêts destinés à des fins commerciales, le crédit variable de même que les prêts consentis aux corporations, sociétés et associations.
2. Chaque participant(e) aura droit à un billet de participation. De plus, tous les billets de participation doivent être déposés dans les barils prévus à cette fin et ils demeureront valides jusqu'au dernier tirage inclusivement. Par contre, des qu'un(e) participant(e) a gagné un tirage, son billet n'est plus valide.
3. Dans la caisse populaire où le membre contractera son prêt, le concours débute le 19 mars 1984 à l'ouverture de cette caisse pour se terminer le 1^{er} juin 1984 à la fermeture de cette caisse.
4. Les tirages au sort auront lieu à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec 195, avenue des Commandeurs, Lévis.
Le tirage du Grand tour d'Europe sera effectué le 5 juin 1984 à 15 heures. Pour être éligibles à ce tirage, les billets devront être déposés dans les barils prévus à cette fin au plus tard le 1^{er} juin 1984 à la fermeture des caisses populaires.
Les tirages au sort pour les autres voyages seront effectués comme suit:
COSTA DEL SOL* le 2 avril 1984 à 15 h ESTORIL* le 16 avril 1984 à 15 h ROME* le 30 avril 1984 à 15 h LONDRES* le 14 mai 1984 à 15 h PARIS* le 28 mai 1984 à 15 h.
* Pour être éligibles à ces tirages, les billets de participation devront être déposés dans les barils prévus à cette fin au plus tard le vendredi précédent la date des tirages à la fermeture des caisses populaires.
5. Les personnes gagnantes auront le choix entre le prix attribué ou un montant d'argent de l'ordre suivant:
Grand tour d'Europe: 3 500\$
Autres voyages : 1 500\$
6. Les personnes gagnantes devront réclamer leur prix dans les 15 jours suivant la date à laquelle elles auront été avisées et ce, à la caisse populaire où elles auront contracté leur prêt personnel. De plus, elles devront alors effectuer leur choix entre le voyage ou l'argent.
7. La personne gagnante du Grand tour d'Europe devra effectuer son voyage:
— soit du 30 juin 1984 au 21 juillet 1984 (le départ du 30 juin est conditionnel à la disponibilité de places à l'intérieur du tour organisé);
— soit du 8 septembre 1984 au 29 septembre 1984 (le départ du 8 septembre doit être confirmé par la personne gagnante au plus tard le 25 juillet 1984).
Les personnes gagnantes des autres voyages devront effectuer leur voyage d'ici la fin du mois d'octobre 1984 selon les disponibilités des vols et d'hébergement et confirmer la date de leur départ au moins 30 jours à l'avance.
8. Le Grand tour d'Europe consiste en un voyage de 3 semaines pour 2 personnes dans 7 pays d'Europe et comprend les billets d'avion aller-retour à partir de Montréal ou de Québec, l'hébergement dans des hôtels de première classe ou de luxe, le transport en autocar de luxe, des visites et excursions avec guides locaux et les services d'un chef de groupe, les repas (sauf 12), et un montant de 1 500\$ d'argent de poche.
Les autres voyages consistent chacun en un voyage d'une semaine pour 2 personnes dans une des cinq (5) destinations suivantes: Costa Del Sol, Estoril, Rome, Londres et Paris. Chaque voyage comprend les billets d'avion aller-retour à partir de Montréal ou de Québec, l'hébergement dans des hôtels de première classe, le petit déjeuner continental à chaque jour, quelques visites et excursions, les transferts à destination de l'aéroport et un montant de 1 000\$ d'argent de poche.
9. Les personnes gagnantes devront consentir à ce que leur nom et leur photographie soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours.

**LE PRÊT
PERSONNEL
DE LA CAISSE DESJARDINS**

doublement profit
**VOYAGES
EN EUROPE
À GAGNER**

**1 GRAND TOUR
D'EUROPE**
TROIS SEMAINES POUR 2 PERSONNES

- FRANCE
- BELGIQUE
- HOLLANDE
- ALLEMAGNE
- ITALIE
- ROYAUME UNI
- GRÈCE

**5 VOYAGES VERS
5 DESTINATIONS
D'EUROPE**
UNE SEMAINE POUR 2 PERSONNES VERS:

- COSTA DEL SOL, ESPAGNE (valeur nominale de 3 300\$)
- ESTORIL, PORTUGAL (valeur nominale de 2 400\$)
- ROME, ITALIE (valeur nominale de 3 300\$)
- LONDRES, ROYAUME UNI (valeur nominale de 2 400\$)
- PARIS, FRANCE (valeur nominale de 3 300\$)

**VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'EMPRUNTER!
VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE LE FAIRE MAINTENANT!**

Informez-vous

Tous les billets de participation, déposés dans les barils prévus pour cette promotion, ne seront pas retirés et demeureront valides jusqu'au dernier tirage. Par contre, dès qu'un(e) participant(e) a gagné un tirage, son billet n'est plus valide.



À NOTER

PROCHAINES ACTIVITES A LA MAISON DE LA PAIX

La Maison de la Paix (Centre de Renouveau Chrétien) offre les fins de semaine suivantes: Les 24 et 25 mars: Animation

de groupe, avec le Père Yvon Poirier, o.m.i. La session veut aider les participants à se familiariser avec les principaux phénomènes de groupes. Des activités pratiques de petits et moyens groupes viseront à préciser le rôle de l'animateur et ses différents types d'interventions. Cette session s'adresse à toutes les personnes désireuses de développer des habiletés dans l'animation de petits ou moyens groupes. Elle s'inscrit dans le cadre des activités de l'École de formation spirituelle et pastorale. Les 30-31 mars et 1er avril: Relation d'aide, avec le Père Denis Paquin, o.m.i. psychologue. Cette session abordera les aspects suivants: -apprendre à discerner différents types de relation d'aide; -identifier son type habituel de fonctionnement dans ses relations avec autrui; -sensibiliser aux attitudes de base indispensables à la relation d'aide. Cette session est offerte dans le cadre des activités de l'École de formation spirituelle et pastorale. Pour plus d'informations, on est prié de communiquer avec la Maison de la Paix, C.P. 758, La Pocatière (Kam.) G0R 1Z0, tél.: 856-2551.

qui sera diffusé sur les ondes du câble, le canal 11, votre télévision communautaire.

Les mardi 6, 13, 20, 27 mars et 1er avril à 11h30.

Les mercredi 7, 14, 21, 28 mars et 2 avril à 20h30.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le C.E.P.T. au numéro 867-2870.

L'ANNUAIRE 1984 DES CAMPS DU QUÉBEC DISPONIBLE DANS LA RÉGION

Les gens de la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie pourront dorénavant se procurer l'Annuaire 1984 de l'Association des Camps du Québec à plusieurs endroits, donc plus facilement.

C.L.S.C. Les Aboiteaux, 580-25e Rue, St-Pascal de Kamouraska, QC, G0L 3Y0.

C.L.S.C. des Basques, 550 Notre-Dame est, Trois-Pistoles, Québec, G0L 4K0.

C.L.S.C. des Frontières, Quartier St-Eluthère, Ville Pohénégamook, Québec, G0L 2T0.

Les Québécois qui préfèrent recevoir par le courrier la publication de l'Association doivent faire parvenir un chèque ou un mandat postal de \$1.50 à ses bureaux de Montréal, 1415 est, rue Jarry, H2E 2Z7. Cette somme permet de défrayer les coûts de manutention et d'affranchissement de retour.

LA POLLUTION

Dans le but de sensibiliser la population aux différents impacts que subit l'environnement par les phénomènes de pollution, le Comité d'Etudes sur les Produits Toxiques de Rivière-du-Loup vous présente l'horaire d'une série de films

UN CARDEX BIOLO-

ACTION-EMPLOI:

Action-emploi continue sa tournée dans les différentes municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. Ces rencontres ont permis d'établir des liens solides entre les jeunes sans-emploi de notre région et le Centre Action-Emploi.

Ces dialogues ayant pour but de regrouper les sans-emploi, de les informer sur les différents projets gouvernementaux.

Ces démarches nous mèneront à un colloque régional qui se tiendra à la fin du mois de mai et qui sera lié à la création d'emploi.

Alternatives-recyclage

Au Québec, chaque année, nous gaspillons au-delà de 3 millions de tonnes de matières recyclables qui vont régulièrement dans les cités d'enfouissement sanitaire. De ce nombre, nous pouvons compter 60% de produits directement liés à nos richesses forestières. Si pour une tonne nous devons abattre 20 arbres, nous devons donc en déduire que nous jetons annuellement au Québec 36 000 000,00 d'arbres. Ce qui est l'équivalent de 1 440 000 000,00 d'années (en temps travail) pour le renouvellement de nos richesses qui sont gaspillées...

Alternatives-Recyclage ont et continuent de rencontrer des groupes pertinents dans ce domaine. La semaine dernière, ils ont rencontré le récupérateur de Sept-Îles qui a été un succès encourageant. La semaine prochaine, ils rencontreront le récupérateur de Montréal. Aussi, ils élaborent des questionnaires pour la

population et des organismes locaux. Ceci en vue d'avoir les appuis nécessaires à la réalisation de ce projet qui nous concerne tous.

Assiette populaire

Nous l'invitons à l'assiette populaire du vendredi après-midi. Nous y discutons de divers sujets reliés à l'emploi, le chômage et tout ce qui nous touche de près.

Rienvenue à tous et toutes.

STATION METEOROLOGIQUE DE TROIS-PISTOLES. OBSERVATIONS DU MOIS DE FÉVRIER 1984

Température maximum, 6,5 degrés C. Température minimum, -24 degrés C. Nébulosité moyenne, 70%. Vitesse maximum des vents, 21 km/h. Précipitation de la pluie, 12,2 mm. Précipitation de la neige, 33 cm. La température la plus élevée a été enregistrée le 15. La température la plus basse a été enregistrée le 9. La moyenne des températures en février 1984, -6,5 degrés C. La moyenne des températures en février 1983, -8,5 degrés C. La moyenne des températures en février 1982, -11,5 degrés C. Quantité de neige tombée depuis l'automne, 212 cm. Quantité de neige tombée durant la même période l'an dernier, 153 cm. Quantité de neige tombée durant la même période il y a 2 ans, 193 cm. Début du printemps le 20 mars à 5h25 a.m.

Un laxatif qui agit directement dans l'intestin et non dans l'estomac.

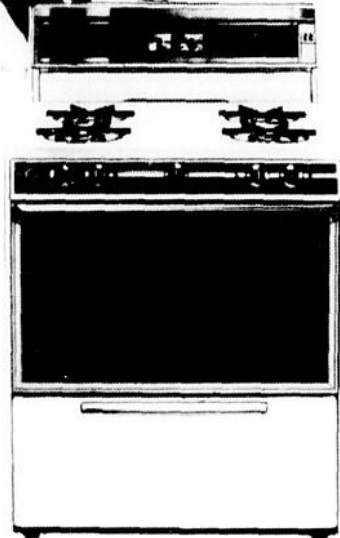
Les petites pilules Carter possèdent un enrobage spécial qui leur permet de passer par l'estomac sans se dissoudre. C'est dans l'intestin qu'elles agissent: elles y soulagent rapidement, mais en douceur, les malaises dus à la constipation temporaire.

PETITES PILULES CARTER

Une tradition familiale de plus de 90 ans.

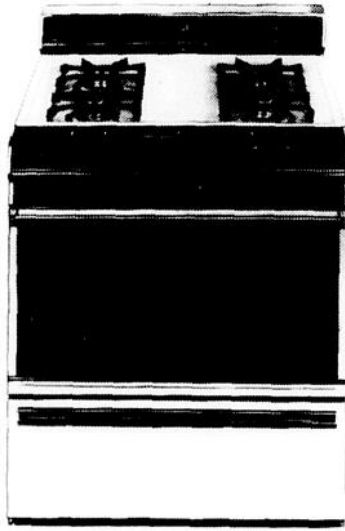
Supérieur vous montre comment économiser 137\$ automatiquement!

Les superbes cuisinières à deux fours comportent des fours à nettoyage continu, une cuisson programmée, des portes noir luisant, un allumage à semi-conducteurs, un compte-minutes et un grilloir séparé. Les modèles esthétiques de 30" vous transforment en cordon bleu automatiquement. Et n'oubliez pas la série de modèles compacts de 20".



Hardwick de 30", modèle ZC 9631 M* 630 AC

- Garniture et éclairage de luxe
- Brûleurs Tri-Temp
- Porte amovible en verre noir
- Lampe de four
- Minuterie pour cuisson/attente
- Grilloir séparé
- Choix de couleur blanc luisant ou amande décorateur



Caloric de 30", modèle RLD 335

- Superbe dossier vitre
- Veilleuse permanente
- Hublot en verre noir
- Horloge
- Grilloir séparé
- Choix de couleur blanc luisant ou amande décorateur

Valeur régulière 791\$
654\$
ECONOMISEZ 137\$

Valeur régulière 738\$
610\$
ECONOMISEZ 128\$



HEURES D'OUVERTURE
8am-5pm lundi au vendredi
8am-12pm samedi

REMARQUE: Tous les modèles de cuisinières ne sont pas toujours disponibles à toutes les succursales. Visitez notre salle de montre la plus proche. Faites votre choix au plus tôt, car les prix sont sous réserve de modification sans préavis.

Supérieur

PROPANE

631 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-4117

Aider ceux qui sont sans travail... UNE RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La reprise économique est amorcée et la grande priorité du gouvernement du Canada est la mise en place de programmes efficaces de création d'emplois, auxquels tous les groupes de la société se doivent de participer.

Et c'est le devoir du gouvernement du Canada d'assurer, par l'assurance-chômage, une aide financière à tous ceux qui sont encore sans travail et traversent un moment difficile dans leur vie.

1 Les prestations ordinaires

Elles sont, en général, versées aux personnes qui ont:

- cessé de recevoir une rémunération, et
- accumulé entre 10 et 14 semaines d'emploi assurable au cours des 52 dernières semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «Vous avez droit aux prestations?»

2 Les prestations en cas de maladie

Toute personne qui s'absente de son travail pour raison de maladie ou blessure peut y avoir droit pendant un maximum de 15 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La maladie vous empêche de travailler?»

3 Les prestations en cas de maternité ou d'adoption

Pour y avoir droit, vous devez avoir accumulé 20 semaines d'emploi assurable au cours des dernières 52 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La famille s'agrandit».

4 Les prestations aux personnes atteignant l'âge de 65 ans

Lorsque vous atteignez 65 ans, vous avez droit à une prestation spéciale. Il faut que vous ayez occupé un emploi assurable pendant au moins 20 semaines et vous n'êtes pas tenu d'avoir arrêté de travailler. Voyez tous les détails dans la brochure «À l'âge de 65 ans».

Tomber du jour au lendemain sans travail, ça peut arriver à tout le monde. Le gouvernement du Canada est là pour vous aider durant ce moment difficile. Envoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Employment and Immigration Canada
John Roberts
Ministre

Je me renseigne.

Retournez le coupon à:
Publications Canada
Case postale 1986
Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 6G6

Cochez les documents que vous désirez recevoir.

- Vous avez droit aux prestations? La famille s'agrandit.
- La maladie vous empêche de travailler? À l'âge de 65 ans

En lettres carrées S.V.P. en français en anglais

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

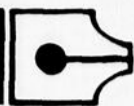
Code postal _____

B4-AC-1

Canada



À NOTER



Caisse d'Etablissement des Alléghanys



Avis de convocation

À tous les membres de la Caisse d'Etablissement des Alléghanys, avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse d'Etablissement des Alléghanys se tiendra le **mardi 27 mars 1984 à 20:00 hres** à l'école Sacré-Coeur, 1005, 1^{re} Avenue, La Pocatière, pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 décembre 1983.

Donné à La Pocatière, ce 13^{ième} jour du mois de mars mil neuf cent quatre-vingt quatre (1984).

Pierre Ouellet,
Secrétaire

LA CAMPAGNE FINANCIERE DE LA CROIX-ROUGE A DEBUTE LE 1ER MARS

Depuis 75 ans, la Société Canadienne de la Croix-Rouge poursuit son oeuvre humanitaire. Pour maintenir la qualité de ses services et pour en assurer la continuité, la Croix-Rouge, section de Rivière-du-Loup, a besoin à tout le moins, d'atteindre son objectif fixé à vingt mille (20,000.00\$) dollars. Au cours du mois de mars, des bénévoles passeront chez vous, accueillez-les comme vous savez si bien le faire et nous comptons sur votre générosité. En faisant un don à la Croix-Rouge, vous posez un geste positif et concret pour le soulagement de la souffrance humaine. Au nom de la Croix-Rouge, nous vous remercions pour votre générosité. **APPUYEZ VOTRE CROIX-ROUGE. SOUSCRIVEZ AUJOURD'HUI MEME**

tude à communiquer. L'âge est sans importance, seul compte le talent à entrer dans la peau du personnage. Les intéressés doivent communiquer à 862-1981.

UNE INVITATION D'ALLAITEMENT PLUS

Si l'allaitement maternel t'intéresse, Allaitement Plus te convie à sa prochaine soirée d'information le mercredi 21 mars, à 19h30 porte numéro 7 de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup. Après la projection d'un court film, on parlera allaitement au sein et la soirée se terminera par un échange sur les attentes de chacun. Les papas et les futurs papas sont particulièrement les bienvenus et pour plus d'information, communiquer avec Denise à 862-6145.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1984. UN OBJECTIF DE 170,177\$ POUR LE

BAS ST-LAURENT/GASPE-SIE/COTE NORD

Le député de Saguenay à l'assemblée nationale, M. Ghislain Maltais, a donné le coup d'envoi à la campagne de financement 1984 du PLQ pour la région Bas-St-Laurent/Gaspésie/Côte Nord, lors d'une rencontre de presse qui avait lieu le 15 mars à Rimouski.

Le co-président de la campagne de financement, M. Tommy D'Errico était présent à cette occasion en plus de M. Gérard D. Lévesque.

L'objectif total pour la région Bas-St-Laurent/Gaspésie/Côte Nord a été fixé à 170,177\$. Le député de Saguenay a fait connaître les noms des présidents de campagne des dix (10) circonscriptions électorales de la région et il a invité tous les militants libéraux à se mêler activement à cette campagne de financement qui se terminera le 30 avril prochain. Pour la circonscription de Rivière-du-Loup le président

de la campagne est M. Guy Ouellet avec un objectif de 16,191\$ et au Kamouraska-Témiscouata, il s'agit de M. Georges Mailloux. L'objectif est de 17,058\$.

A L'O.T.J. DE SAINT-MODESTE, LES ACTIVITES SE CONTINUENT...

Samedi le 24 mars 1984 C'est la journée des enfants et toute la famille est invitée. A 13h00 pour les jeunes 3 à 10 ans. Il y aura de nombreux jeux et divertissements, les tout-petits auront aussi leur place. Des surprises les attendent. Responsable: Jeanne 862-2304. A 13h00: Pour les moins jeunes. Les plus grands sont conviés à participer à jouer aux cartes: "Tournoi de carte Charlemagne", "Tournoi de carte 500".

La journée se poursuit avec une soirée dansante avec l'orchestre invitée "CATAS-TROPHE". A ce moment auront lieu la remise officielle des trophées du tournoi de

hockey, la remise des prix pour le tournoi de carte. Un coût d'entrée est chargé. Tous sont les bienvenus.

CONCOURS J'AIME MON CHIEN

La Société protectrice des animaux organise pour les jeunes de 15 ans et moins le concours J'aime mon chien. Les catégories seront pour le plus petit chien, le plus gros, le plus poilu et les oreilles les plus grandes. Aussi, prix spécial pour le chien le mieux soigné. Bienvenue à tous. C'est au Centre commercial de Rivière-du-Loup samedi le 24 mars à 13h30. Inscription sur place. Pour information: 862-8382.

SOIREE A CACOUNA

La Chambre de Commerce de Cacouna invite toute la population à une soirée dansante, samedi le 24 mars, à 20 00 heures, à la salle paroissiale de Cacouna.

Orchestre invité: "Les Frères Lizotte".

Les personnes costumées pour la M-CAREME seront les bienvenues.

CORSAIRE RECHERCHE

L'office du tourisme et des congrès recherche un homme pour agir comme mascotte des divers événements devant marquer les fêtes du Rendez-vous nautique '84 à Rivière-du-Loup, l'été prochain.

Le candidat aura à personifier un corsaire. Le costume sera fourni. Qualifications requises, solide stature, disponibilité, sens de l'animation et de l'imitation, entregent, apti-

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE avec du financement

BFD

En tant que société de la couronne, notre mandat est de favoriser la réussite des petites et moyennes entreprises. Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD. Peut-être votre entreprise pourrait-elle profiter de nos services. Voici comment.

Que votre entreprise soit établie ou toute nouvelle, nous pouvons vous offrir du financement. Bien entendu, avec rigueur et en toute connaissance de cause. Nous analysons la viabilité de votre projet, son potentiel, ses risques. Votre avoir. Votre rentabilité et vos garanties matérielles et votre gestion. Ensuite, nous pouvons vous accorder des prêts à taux variables ou fixes pour une durée de 1 à 5 ans. De plus, nos taux variables peuvent être convertis en taux fixes. Des prêts adaptés à vos besoins qui facilitent

votre marge de manoeuvre et qui assurent votre croissance.

Le Programme de planification financière

Ce nouveau service offre des guides d'auto-planification financière sur divers sujets, par exemple, "Comment obtenir un financement". Ce service vous aidera également à obtenir des subventions gouvernementales et des prêts d'autres institutions financières. D'autre part, le service de liaison de la Banque peut mettre les investisseurs privés en contact avec les entreprises qui recherchent du financement.

Nous vous proposons une relation des plus productives.

Appelez-nous dès aujourd'hui. Sans frais.

1-800-361-2126
en C.B. 112-800-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement

Federal Business Development Bank

Canada

Notre santé au travail on s'en occupe!...

C'est assez!
Y a trop de bruit et de poussière à l'usine.

Faut en parler au comité de santé et sécurité. Y a moyen de trouver des solutions.



Avec l'appui des 4 CLSC du Grand-Portage, et la collaboration du D.S.C. Rivière-du-Loup.

CLSC les Aboiteaux
CLSC les Basques
CLSC des Frontières
CLSC Témiscouata

À NOTER

FAMILLES MONOPARENTALES

Le groupement de familles monoparentales de Rivière-du-Loup tient à vous informer qu'il est encore possible de recevoir des renseignements et répondre à un sondage qui reflète assez bien les activités et les possibilités que le groupe offre. Les gens intéressés n'ont qu'à écrire ou téléphoner pour recevoir par courrier le sondage et les divers renseignements. Suite à la compilation du sondage, nous pourrions mettre sur pied une programmation offrant diverses activités. Groupement de familles monoparentales de Rivière-du-Loup, Sylvie April, 122 rue Lafontaine, C.P. 1330, Rivière-du-Loup, G5R 4L9.

OCCASION D'AFFAIRES
\$400 \$600 \$1 000 PAR SEMAINE
Compagnie Nationale recherche distributeur à temps plein ou partiel selon secteur. Pour informations: 1-514-341-7196 et sans frais: 1-800-361-9625

Foyer Desjardins St-André, cté Kamouraska
Appel d'offres
Le Foyer Desjardins, propriétaire, demande des soumissions pour fournir et installer un système d'épuration des eaux domestiques pour ledit bâtiment.

Les plans, devis et formule officielle de soumission pourront être obtenus au bureau des experts-conseils: LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASS LTEE, 41 rue de la Cour, Rivière-du-Loup, Province de Québec, à partir du 19 mars 1984, moyennant un dépôt non remboursable de vingt dollars (\$20.00) sous forme de chèque émis à l'ordre de LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASS LTEE.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, le Foyer Desjardins. La validité des soumissions devra être de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (original et deux copies), dans des enveloppes cachetées, seront reçues au Foyer Desjardins, St-André de Kamouraska, jusqu'à quinze heures (15:00), le 26 avril 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité, que pour le contenu de leur soumission et doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Berthe Gobeil, s.c.q. Directrice générale

RELATION DE DEPENDANCE DANS LE COUPLE

C'est sous le thème "La relation de dépendance dans la vie du couple" que le cercle Ateas de Rivière-du-Loup tiendra sa prochaine réunion mercredi le 21 mars 1984 à

l'Ecole Ste-Marie, 20 rue de Gaspé. La personne ressource invitée est l'abbé Denis Viel, docteur en éducation, licencié en théologie qui possède aussi une maîtrise en sociologie de groupe. Son exposé portera sur une question d'actualité: "Pourquoi construire une relation de dépendance au début de la vie du couple et pourquoi par la suite vouloir la défaire? Afin que cette soirée soit bénéfique au couple, tous les conjoints sont invités à se joindre au groupe vers 20:45. C'est une occasion particulière pour accorder un peu de temps à la réussite de notre couple. Bienvenue à tous et toutes!"

PARTI QUEBECOIS-BAS ST-LAURENT/GASPE-ILE-DE-LA-MADELEINE. CONGRES REGIONAL

1984, MATANE 23-24-25 MARS

Le Congrès régional du Parti québécois se déroulera, comme vous le savez, les 23, 24 et 25 mars 1984 au Cegep de Matane (616 Redempteur, 562-1240). A l'occasion de cet événement, qui a lieu tous les deux ans, les déléguées et

délégués consacreront plus de cinq heures d'étude en commission. Les propositions adoptées durant cette période d'étude seront par la suite acheminées en plénière. Et c'est à partir de ce palier de décision que tous les délégués et déléguées feront l'unanimité sur toutes les questions à l'étude. Il va sans dire que ces décisions seront le reflet

des aspirations de notre région.

SEXUALITE CHEZ L'ENFANT DE 2 A 5 ANS

Chers parents, nous vous rappelons que le "Comité de la Petite Enfance" tiendra une

soirée d'information qui aura comme thème "La Sexualité chez l'enfant de 2 à 5 ans". Cette réunion se tiendra le 28 mars à 20 heures à la salle Les Pèlerins au 6ième étage, 73 rue St-Henri à Rivière-du-Loup (résidence Hôpital Hôtel-Dieu). Pour plus d'informations: CLSC Les Aboiteaux, Comité de la Petite Enfance, 867-2642 et demandez Hélène ou Lise

On demande Couturière

Une entreprise établie dans la région depuis de nombreuses années est à la recherche d'une couturière.

Exigence: Dynamique, esprit d'initiative, et doit posséder une bonne expérience dans le domaine.

Lieu de travail: Rivière-du-Loup

Traitement: Salaire à discuter.

Faire parvenir Curriculum Vitae: C.P. 1026 D Rivière-du-Loup G5R 4C3

OFFRE D'EMPLOI

(ouvert aux hommes et aux femmes)

Une compagnie sérieuse et en pleine expansion, est à la recherche d'un (e) représentant (e) dans la vente pour Rivière-du-Loup et la région.

Entraînement au frais de la compagnie et possibilité d'un revenu annuel de 45,000\$.

Automobile obligatoire.

Si intéressé (e) appelle-nous au: **862-1183** entre 9h. et 17h. du lundi au vendredi.

Offres d'emplois

Nous désirons vous faire part des offres d'emplois suivantes: "Postes ouverts également aux femmes et aux hommes".

- Cartographe sachant interpréter les cartes forestières, hydrauliques et topologiques pour la région.
- Serveur (se) au comptoir possédant expérience pour Rivière-du-Loup. Travail à toutes les fins de semaine.
- Agent Commercial bilingue pour faire la vente de pièces de meubles en gros.
- Affûteur de scie à ruban et pointe de carbure pour la région de Rivière-du-Loup.
- Contremaître millwright de scierie pour la région de Rivière-du-Loup. Expérience requise.
- Moniteur (trice) loisirs pour Val Des Lacs.
- Ergothérapeute possédant Bac pour Sept-Iles et Baie Comeau.
- Technicien (ne) en cytotecnologie possédant DEC pour Rimouski, durée 4 mois.
- Poseur de tapis possédant carte de compétence pour Rivière-du-Loup.
- Ouvrier, propriétaire d'abatteuse-ébrancheuse pour la région.
- Avons plusieurs postes disponibles dans la vente à Commission et comme Agents d'assurance.
- Chauffeur de camion semi-rémoque avec expérience pour effectuer le transport de marchandises aux Etats-Unis.
- Nous avons des places disponibles sur le cours de Formation Préparatoire à l'emploi. Ce cours s'adresse à celui ou celle qui veut améliorer ses chances d'intégrer le marché du travail. Ce cours consiste en des exercices de connaissance de soi, de recherche et même des stages pratiques en milieu de travail.
- Mesdames! Etes-vous intéressées à participer à une session d'information concernant la femme et le marché du travail. Vous pouvez vous inscrire en vous présentant à votre Centre d'Emploi du Canada ou en communiquant par téléphone avec Madame Ange-Aimée Ouellet à 862-9510. Cette session aura lieu le 20 mars à 13:30 heures.
- Un représentant du Gouvernement Fédéral pour les Allocations Familiales et Sécurité de la Vieillesse sera à notre bureau, 298 Boul. Thériault, 2e étage, mardi le 20 mars 1984, afin de répondre à vos questions relativement à ces deux sujets.
- Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera à notre CEC le 23 mars prochain. Il donnera comme à l'accoutumée deux sessions d'information, soit une à 9:15 heures et l'autre à 13:15 heures.
- Nous désirons rappeler à nos clients y compris ceux desservis par nos bureaux d'Extension Inter-Prif et Trans-Action, qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage de renouveler leur demande d'emploi aux quatre semaines, à leur bureau respectif.
- Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre d'emploi du Canada, 298, boul. Thériault, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone suivant: 862-9510

SOIRÉE D'INFORMATION

Le 21 mars 1984



SUR L'ENTRETIEN DE LA MACHINERIE AGRICOLE

M. Jean-Paul Bernier, représentant technique de la Cie Ford sera sur place pour renseigner tous les agriculteurs au sujet de toutes les machineries agricoles.

SPÉCIAUX

Pour souligner cette soirée, vous pouvez bénéficier de spéciaux Ford pour l'huile et les filtres.

Rendez-vous chez:

Équipements agricoles KRTB Inc.

Nouveau concessionnaire Ford, New Holland, Dion, Polaris

409 rue Témiscouata Rivière-du-Loup **867-1062**

À NOTER**COURS DE GARDIENS AVERTIS**

Une nouvelle série de cours de Gardiens avertis préparés par la Croix-Rouge sera mise en route le 16 mars prochain et ce pour trois sessions de deux heures. Les cours s'adressent d'abord aux jeunes du Parc Cartier qui étudient en 5ième jusqu'en secondaire IV. Nombre limite: 30. Pour s'inscrire, téléphoner à: 862-2975

DU NOUVEAU AUX ABONNÉS DE LA POCATIÈRE

Les abonnés de Bell Canada de La Pocatière dont le numéro de téléphone commence par 856, constateront de légers changements à leur service téléphonique. En effet, à compter du 6 mars prochain, ils remarqueront que la tonalité de leur appareil sera différente. De plus, ils percevront un changement de sonnerie lorsqu'ils appelleront un autre abonné. Finalement, ils noteront aussi que le signal d'occupation ne sera plus le même.

Ces légères modifications sont attribuables à des travaux de modernisation de l'équipement de sonnerie au central téléphonique de La Pocatière et n'entraînent aucun changement dans la façon de se servir du téléphone.

YOGA, MASSAGE, REFLEXOLOGIE

Le CLSC des Basques de Trois-Pistoles en collaboration avec l'Eveil du verseau de Rimouski vous proposent un samedi d'éveil au: •yoga; •massage; •réflexologie, le samedi 31 mars 1984 de 9h00 à 17h30 à Trois-Pistoles. Une journée complète à l'écoute de toi-même par l'entremise de trois (3) pratiques anciennes qui répondent bien à nos besoins actuels: le yoga, la réflexologie et le massage. Cet atelier se veut une expérience

CANADA DE QUÉBEC DISTRICT DE KAMOURASKA
Cour Supérieure (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:
No: 250-11-000015-84 024856
GASTON LÉVESQUE, bûcheron, domicilié à 44 Taché, St-Hubert, Cté Rivière-du-Loup, Qué. GOL 3LO

Avis est par la présente donné que GASTON LÉVESQUE, bûcheron, domicilié à 44 Taché, St-Hubert, Cté Rivière-du-Loup, Qué. GOL 3LO a fait cession de ses biens le 14ième jour de mars 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ième jour d'avril 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 33 rue de la Cour, en la Cité de Rivière-du-Loup, dans la Province de Québec. Daté de Rimouski, ce 14ième jour de mars 1984.

Thorne Riddell Inc., et Gérard Robitaille, syndics conjoints de l'actif de Gaston Lévesque
135 rue des Gouverneurs, Suite 4, Place Dionne, Rimouski, Qué. G5L 7R2

globale, trois (3) animateurs guideront le groupe et vous accompagneront dans ce voyage à l'intérieur de vous-mêmes.

Claude Lavoie: massage (shiatsu) Paul Gaucher: yoga, André Alain: réflexologie. Pour information et inscription, veuillez communiquer avec le CLSC des Basques à Trois-Pistoles, à 851-1111 et demandez Marjolaine ou Pauline.

PROJET "ANIMATION FEMMES COLLABORATRICES"

L'Association des Femmes Collaboratrices, groupe base La Neigette, est heureuse de vous annoncer que le projet "Animation Femmes Collaboratrices" présenté à Chantier-Québec, est déjà en marche.

Depuis le 6 février 1984, trois personnes se sont mises

au travail afin de dépister, de contacter toutes les femmes collaboratrices et de les sensibiliser à leur situation, qu'elles soient dans le domaine de l'agriculture, de la petite et moyenne entreprise (épicerie, garage, contracteurs de tous genres) ou dans le secteur professionnel (vétérinaire, dentiste...).

Dans le but de réaliser nos objectifs, nous avons prévu: un sondage téléphonique afin d'identifier et de tracer un portrait-type de la femme collaboratrice spécifique à notre région, des soirées d'animation dans plusieurs localités couvrant les territoires de la Neigette, Mont-Joli, Amqui et Rivière-du-Loup. Enfin, un colloque sur la situation de la femme collaboratrice devrait se tenir à Rimouski à la fin du mois de mai.

Ce projet représente pour toutes l'occasion unique de consolider les bases de notre association, de faire le point

sur le vécu et le devenir de la femme collaboratrice et nous permettre d'atteindre notre objectif le plus fondamental, notre statut de femme collaboratrice. N'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone: 723-2424 ou par une visite à notre local au 284 Potvin, Rimouski.

CHOEUR ST-LOUIS

Malgré la tempête de mercredi le 29 février dernier, tous les choristes étaient présents pour la pratique régulière. Bravo pour l'assiduité. Surveillez les prochaines annonces publicitaires car les billets seront en vente prochainement, réservez votre soirée du 28 avril pour venir vous divertir, chanter, rire avec nous, ce sera une autre soirée à ne pas manquer. Notre directeur, M. Denis Chouinard est à nouveau sur pied.

AVIS

Prenez avis que Elise Lauzier domiciliée au 40 rue Frontenac, Rivière-du-Loup, désire présenter une requête pour modifier son nom devant le Ministre de la Justice.

Madame Lauzier désire modifier son nom afin de s'appeler dans le futur PELLETIER.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus haute.

**Ministère des Transports
Vente par soumissions publiques**

Dossiers: 9-72-00786-8 et 9-72-02267-7

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Transports pour la vente de terrains portant les numéros de lots P-343, P-344, P-349, P-351, P-355 et P-356 du cadastre officiel de la paroisse de St-André, municipalité de la paroisse de St-André, comté de Kamouraska. Ces terrains contiennent une superficie totale de trente-trois arpents carrés et soixante-et-onze centièmes (33,71).

Ces terrains sont enclavés et la mise à prix tient compte du fait que ces terrains sont enclavés. La mise à prix est fixée à mille cinq cent quarante dollars (1 540,00\$). Aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent cinquante-quatre dollars (154,00\$), fait à l'ordre du ministre des Finances, le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque au montant de cent cinquante-quatre dollars (154,00\$) sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire. Le chèque est encaissé et confisqué, à titre de dommages-intérêt, si l'adjudicataire ne donne pas suite à son offre.

Peut soumissionner celui qui est propriétaire riverain et, dans ce cas, une copie de ses titres de propriété devra être jointe avec sa soumission ou celui qui, s'il n'est pas propriétaire riverain, aura fourni avec sa soumission un engagement écrit signé par un propriétaire riverain à l'effet qu'il obtiendra à ses frais, de ce dernier, un droit de passage sans aucun recours envers le ministère des Transports.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble avec la garantie fournie par les titres du ministère des Transports et dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes et s'oblige, de plus, à respecter toutes et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition et, en particulier, la servitude de non accès à l'autoroute 20.

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le ministère des Transports seront défrayés par l'adjudicataire.

Le ministère des Transports ne fournit aucune copie de contrats, ni certificat de recherches ou de localisation, l'acquéreur n'exigeant ni bornage, ni arpentage, ni délimitation, déclarant bien connaître les lieux qu'il acquiert, comme leur étendue et situation.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les soumissions seront reçues au ministère des Transports, Service de l'Expropriation, 92, 2e Rue ouest, bureau 101, Rimouski G5L 8E6 jusqu'à 15:30 heures, le 12 avril 1984. Les soumissionnaires devront indiquer, dans le coin gauche de leur enveloppe, la mention suivante: "MISSION POUR ACHAT D'IMMEUBLE, DOSSIERS 9-72-00786-8 et 9-72-02267-7".

Les soumissions devront être adressées à:

Marcel Brisson, E.A.
Représentant régional
Service de l'Expropriation
92, 2e Rue ouest, bureau 101
Rimouski, Qc
G5L 8E6

Clôture des soumissions: le 12 avril 1984 à 15h30.

Le Sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Dossiers: 9-72-00856-9 et 9-77-01032-1.

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Transports pour la vente de terrains portant les numéros de lots P-1 et P-2 du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, comté de Rivière-du-Loup. Ces terrains contiennent une superficie totale de vingt-quatre arpents carrés et cinq cent soixante-treize millièmes (24,573).

Ces terrains sont enclavés et la mise à prix tient compte du fait que ces terrains sont enclavés. La mise à prix est fixée à cinq cents dollars (500,00\$). Aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent dollars (100,00\$), fait à l'ordre du ministre des Finances, le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque au montant de cent dollars (100,00\$) sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire. Le chèque est encaissé et confisqué, à titre de dommages-intérêts, si l'adjudicataire ne donne pas suite à son offre.

Québec

avis public

Gouvernement du Québec

**MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Avis d'intention de classement d'un bien culturel
PRESBYTÈRE DE SAINT-HUBERT,
SAINT-HUBERT COMTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

Le Ministre des Affaires culturelles du Québec donne avis à:

La Fabrique de Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
a/s de M. Lorenzo D'Auteuil, ptr

Case postale 8
Saint-Hubert
Comté Rivière-du-Loup
GOL 3LO

propriétaire du bien culturel ainsi désigné

"Un presbytère sis au numéro civique 1, chemin Taché Ouest et situé sur un terrain connu et désigné comme étant partie du lot TRENTE TROIS A (P.33A) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, Rang II Demiers, division d'enregistrement de Témiscouata"

de son intention de procéder au classement du bien culturel pour les motifs suivants:

"Ce presbytère, construit vers 1875, a été la première chapelle de la paroisse de Saint-Hubert, jusqu'en 1879, il s'intègre visuellement et architecturalement bien à la place de l'église et constitue un rappel historique important de la naissance des villages de l'époque"

Le Ministre des Affaires culturelles donne également avis:

Qu'il prendra l'avis de la Commission des biens culturels du Québec sur l'opportunité de procéder au classement de ce bien culturel

Qu'il prendra l'avis de la Commission des biens culturels du Québec sur l'opportunité de procéder au classement de ce bien culturel

Que toute personne intéressée peut, dans les trente (30) jours de la transmission du présent avis, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels du Québec.

Que si le classement du bien culturel ci-haut désigné se réalise, ce classement prendra effet à compter de la transmission du présent avis donné conformément à la Loi sur les biens culturels (L.R.Q. c. B-4)

Signé à Québec, ce 6 mars 1984

LE MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Clément Richard

Québec

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le vendeur seront défrayés par l'acheteur.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes et s'oblige, de plus, à respecter toutes et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition et, en particulier, la servitude de non accès à l'autoroute 20.

Le ministère des Transports ne fournit aucun titre ni certificat de recherches ou de localisation, l'acquéreur n'exigeant ni bornage, ni arpentage, ni délimitation, déclarant bien connaître les lieux qu'il acquiert, comme leur étendue et situation.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les soumissions seront reçues au ministère des Transports, Service de l'Expropriation, 92, 2e Rue ouest, bureau 101, Rimouski G5L 8E6 jusqu'à 15:30 heures, le 9 avril 1984. Les soumissionnaires devront indiquer, dans le coin gauche de leur enveloppe, la mention suivante: "MISSION POUR ACHAT D'IMMEUBLE, DOSSIERS 9-72-00856-9 et 9-77-01032-1".

Les soumissions devront être adressées à:

Marcel Brisson, E.A.
Représentant régional
Service de l'Expropriation
92, 2e Rue ouest, bureau 101
Rimouski, Qc
G5L 8E6

Clôture des soumissions: le 9 avril 1984 à 15h30

Le Sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Dossiers: 9-72-02087-9, 9-74-00843-5 et 9-75-00010-6.

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Transports pour la vente de terrains portant les numéros de lots P-126, P-127, P-128, P-129, P-130, P-132, P-136, P-142, P-143, P-148, P-149 et P-150 du cadastre officiel de la paroisse de St-André, municipalité du village d'Andréville, comté de Kamouraska.

Ces terrains contiennent une superficie totale de cent sept arpents carrés et neuf cent cinq millièmes (107,905).

Ces terrains sont enclavés et la mise à prix tient compte du fait que ces terrains sont enclavés. La mise à prix est fixée à deux mille cent dollars (2 100,00\$). Aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de deux cent dix dollars (210,00\$), fait à l'ordre du ministre des Finances, le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque au montant de deux cent dix dollars (210,00\$) sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire.

Le chèque est encaissé et confisqué, à titre de dommages-intérêts, si l'adjudicataire ne donne pas suite à son offre.

Peut soumissionner celui qui est propriétaire riverain et, dans ce cas, une copie de ses titres de propriété devra être jointe avec sa soumission ou celui qui, s'il n'est pas propriétaire riverain, aura fourni avec sa soumission un engagement écrit signé par un propriétaire riverain à l'effet qu'il obtiendra à ses frais, de ce dernier, un droit de passage sans aucun recours envers le ministère des Transports.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble avec la garantie fournie par les titres du ministère des Transports et dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes et s'oblige, de plus, à respecter toutes et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition et, en particulier, la servitude de non accès à l'autoroute 20. De plus, l'acquéreur est conscient que ces terrains sont situés dans la zone de protection du territoire agricole.

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le ministère des Transports seront défrayés par l'adjudicataire.

Le ministère des Transports ne fournit aucune copie de contrats, ni certificat de recherches ou de localisation, l'acquéreur n'exigeant ni bornage, ni arpentage, ni délimitation, déclarant bien connaître les lieux qu'il acquiert, comme leur étendue et situation.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les soumissions seront reçues au ministère des Transports, Service de l'Expropriation, 92, 2e Rue ouest, bureau 101, Rimouski G5L 8E6 jusqu'à 15:00 heures, le 12 avril 1984. Les soumissionnaires devront indiquer, dans le coin gauche de leur enveloppe, la mention suivante: "MISSION POUR ACHAT D'IMMEUBLE, DOSSIERS 9-72-02087-9, 9-74-00843-5 et 9-75-00010-6".

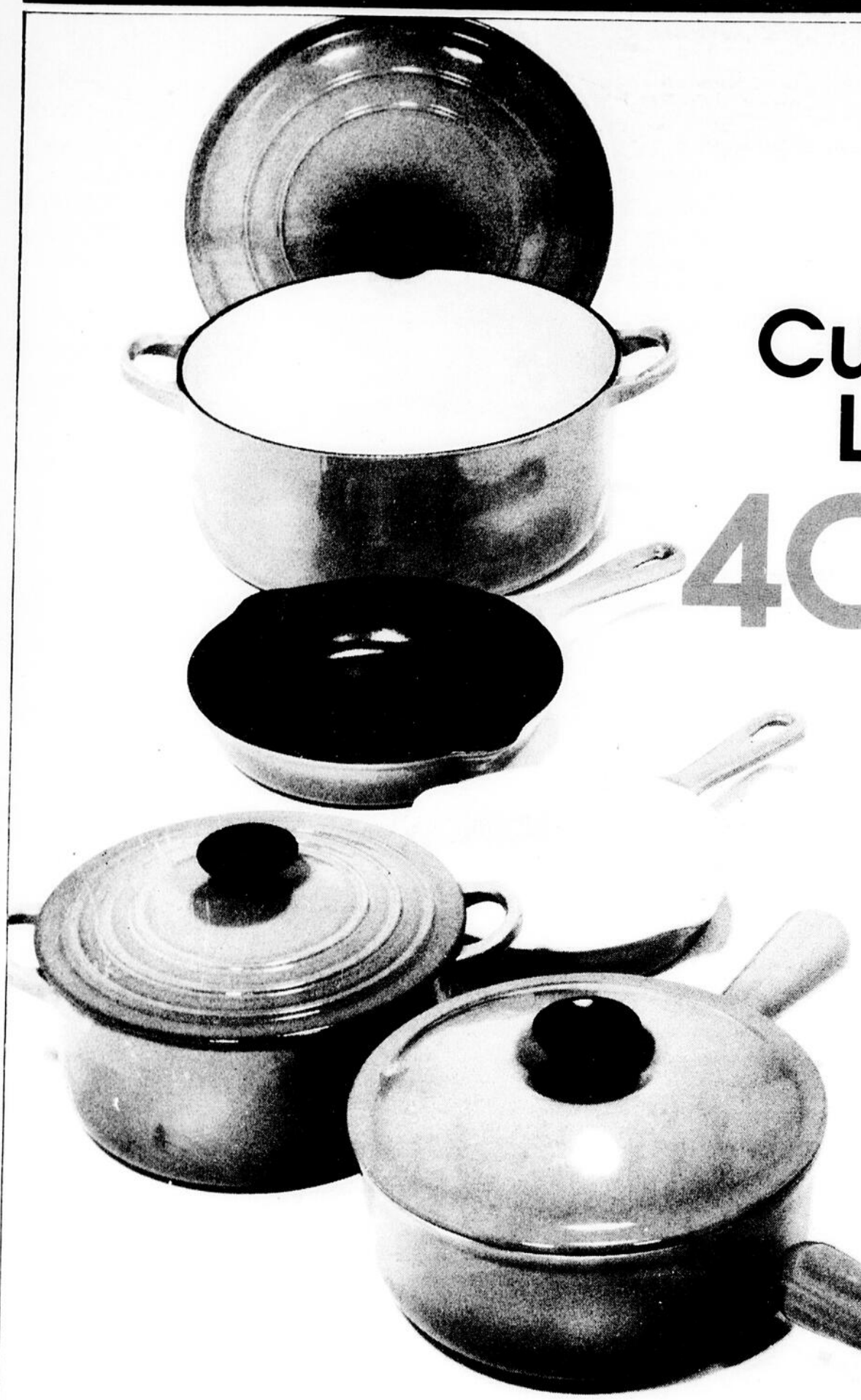
Les soumissions devront être adressées à:

Marcel Brisson, E.A.
Représentant régional
Service de l'Expropriation
92, 2e Rue ouest, bureau 101
Rimouski, Qc
G5L 8E6

Clôture des soumissions: le 12 avril 1984 à 15h00

Le Sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

LE JOUR DE



Cuisez avec Le Creuset à 40% de rabais!

Offrez-vous, dès maintenant, ces ustensiles de grande qualité Le Creuset... à super bas prix, à la Baie! Confectionnés en solide fonte émaillée, des plus durables!

Batterie 10 pces jaune ou flamme.

Comprend: cocottes rondes 18 cm et 22 cm avec couvercles (24 cm en jaune), casseroles 16 cm et 20 cm avec couvercles et poêlons 16 cm et 20 cm (23 cm en jaune).

La Baie, ord. 235.98

141⁵⁸ l'ens.

Stock suivi. Ton flamme seulement.

- Poêlon "Castoffon" 26 cm
La Baie, ord. 49.98 **29.98 ch.**
- Cocotte ovale 29 cm
La Baie, ord. 89.98 **53.98 ch.**
- Cocotte ronde 28 cm
La Baie, ord. 102.98 **61.78 ch.**
- Casserole 18 cm
La Baie, ord. 43.98 **26.38 ch.**
- Poêlon 30 cm
La Baie, ord. 49.98 **29.98 ch.**
- Plat à gratin 28 cm
La Baie, ord. 36.98 **22.18 ch.**

- Plat rectangulaire 30 cm
La Baie, ord. 46.98 **26.98 ch.**
- Ens. à fondue au chocolat.
Également offert en brun.
La Baie, ord. 44.98 **26.98 l'ens.**
- Ens. à fondue bourguignonne. Tons rouge
ou jaune seulement.
La Baie, ord. 99.98 **59.98 l'ens.**

**Articles de cuisine, rayon 637.
En vigueur jusqu'au 31 mars.**



• Rimouski et Rivière-du-Loup:
lundi à mercredi, 9h30 à 17h30;
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h;
samedi, 9h à 17h.

Pour tout renseignement, téléphonez-nous à:
• Rimouski 722-8181
• Rivière-du-Loup 867-2951

(G. de fin lui l'or rég nic me Un en de son Ca Lou lité pou réu mir très

A ces nus \$52 nan cotis bres non mar etc. tion et le

L p

(G.L. de C chi dire de cain défa dim Rivie la p rend séri défa de l' Rou nou de la lins. 3L a l'im ver Chat Riou en s

Bie Brunc lait ri devar Miche ont a sions pointe inerte une f qui r plaire